



Guffel Röltsch

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Ce numéro de *COMMposite*, intitulé « Internationalisation des enjeux communicationnels », vise à présenter la manière dont les études en communication peuvent aider à penser les enjeux internationaux, mais aussi comment les enjeux communicationnels locaux peuvent aider à comprendre ceux internationaux et vice versa.

Dans l'introduction de la troisième édition de son ouvrage de référence *International Communication : Continuity and Change*, le chercheur Daya Kishan Thussu fait le constat suivant : « In the digital age, international communication has become more widespread and multilayered, and therefore, the need to study it has acquired an added urgency. » (Thussu, 2019, p. xvi) En effet, le champ de recherche de la communication internationale s'est considérablement transformé depuis le début des années 2000. Traditionnellement associée à l'étude de l'échange d'informations entre les États (Fortner, 1993) ou encore à l'étude des géants américains (de Disney à l'industrie du web de la Silicon Valley), la recherche en communication internationale se « dé-occidentalise » (Agbobli, 2015) et de « dégooglise » (Fuchs, 2019).

D'un côté, en apportant de plus en plus d'attention aux pays du Sud politique, les chercheuses et chercheurs font non seulement émerger de nouvelles perspectives « dé-occidentalisées », mais renouvellent aussi les sujets de

recherche. Ainsi, Thussu (2019) s'intéresse au « contra-flow » médiatique, c'est-à-dire à la tendance à la circulation des produits culturels (divertissement et médiatique) du Sud subalterne vers le Nord hégémonique. Nous faisons ici référence à l'influence grandissante des telenovelas latino-américaines ainsi que l'industrie cinématographique en Inde (Bollywood), en Corée du Sud (Hallyu) et au Nigeria (Nollywood), mais aussi l'ambition globale des chaînes de nouvelles Al Jazeera (Qatar) et RT (Russie) (Thussus *et al.*, 2018).

De l'autre côté, la grande attention, souvent bienveillante, portée aux GAFAM dans la dernière décennie par les universitaires semble s'estomper aux dépens d'approches plus critiques remettant en question l'hégémonie de ces corporations (Fuchs, 2019). Ces travaux de recherche déconstruisent les discours (*Cultural Studies*, sémiotique) et les modèles économiques (économie politique) de ces grandes compagnies tout en proposant des nouveaux modèles autonomes et alternatifs (par exemple, recherche-création, *digital humanities* ; Maxwell, 2015).

Ce numéro de *COMMposite* présente ainsi des textes qui se concentrent sur les enjeux entourant la redéfinition des pratiques communicationnelles.

Tout d'abord, Alexia Pilon Diabaté, dans son article « Culture sanitaire : pour une rencontre des savoirs », s'intéresse aux connaissances scientifiques produites dans le champ de la santé publique et mondiale, et soutient que, même si elles sont souvent considérées comme objectives, elles comportent des

jugements de valeur et participent à définir la santé de manière normative, faisant fi du contexte social ou de l'environnement culturel dans lequel elles opèrent. Dans cet article, l'auteure cherche à mettre en lumière comment la santé normative, définie dans le champ interdisciplinaire de la santé publique et mondiale, promeut une universalisation des prescriptions et proscriptions des comportements s'apparentant à de l'impérialisme culturel. À travers les résultats d'une étude de terrain réalisée à Yopougon, commune de la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, nous identifierons certaines tensions entre des savoirs de ce que nous nommons la « culture santé internationale » et des savoirs populaires expérientiels. Elle suggère qu'il faille conjuguer les savoirs scientifiques et populaires pour guider les interventions sanitaires en Côte d'Ivoire, afin de permettre la collaboration entre des membres des domaines professionnels et scientifiques de la santé et les localités concernées. L'étude des représentations sociales de la santé, comprises comme les croyances, les informations, les valeurs et les normes constitutives d'une société, semble une avenue prometteuse pour réfléchir les tensions entre la culture santé internationale et les savoirs populaires expérientiels.

Ensuite, Maissa Ben Jelloul propose un article intitulé « Des intimités publiques : entre (dés)orientation et réorientation de l'intime dans les *talk-shows* post-insurrectionnels tunisiens » dans lequel elle questionne les manières dont les intimités tunisiennes sont affectées par les émissions de *talk-shows* tunisiens. S'inscrivant dans les *critical intimacy studies*, cet article appréhende l'intimité comme une impression qui a lieu au moment où un corps s'oriente vers

d'autres corps ou objets. Les *talk-shows* tunisiens, qui sont souvent des adaptations d'émissions occidentales, mettent en visibilité et en discours les intimités. L'auteure suggère qu'ils négocient les normes de l'intime, (1) déifiant des discours normatifs qui appellent au voilement de l'intime et du péché et (2) jouant un rôle d'orientation, de désorientation et de réorientation – dirigeant les corps de manière à ce que d'autres corps et objets soient (ou non) à leurs portées. À travers les extraits mentionnés dans ce texte, elle montre comment ces émissions poussent leurs auditoires ainsi que leurs participantes et participants à s'aligner avec les normes locales à travers des discussions sur les intimités « aberrantes ». En même temps, elles offrent des ressources aux personnes désorientées.

Ce numéro se conclura avec l'article de Dominique Langlais, « Habitudes de consommation médiatique des jeunes adultes de 18-25 ans : entre désir de gratuité et tactiques de contournement des frais ». Dans ce texte, l'auteur affirme que les habitudes de consommation médiatique évoluent dans un environnement marqué par l'essor de l'internet mobile et l'utilisation d'appareils multifonctionnels. Il s'ensuit pour les médias traditionnels un défi d'adaptation à ces nouveaux comportements, notamment en ce qui concerne la production et la distribution des produits culturels. Or, les consommatrices et consommateurs constituent un groupe d'une grande hétérogénéité. Cette recherche qualitative s'intéresse aux habitudes de consommation médiatique chez de jeunes adultes de 18 à 25 ans vivant au Québec. À la suite d'analyses effectuées sur les verbatims et par l'écoute des enregistrements des groupes de

discussion, les résultats révèlent que les personnes ayant participé à l'étude ont des habitudes de consommation médiatique marquées par une culture de la gratuité et par des tactiques de contournement des frais.

Références

- Agbobli, C. (2015). La communication internationale : état des lieux et perspectives de recherche pour le XXI^e siècle. *Communiquer*, 15, 65-84.
- Fortner, F. (1993). *International communication: History, Conflict and Control of the Global Metropolis*. Wadsworth.
- Fuchs, C. (2019). A Contribution to the Critique of the Political Economy of Google. *Fast Capitalism*, 8(1).
- Maxwell, R. (2015). *The Routledge companion to labor and media*. Routledge.
- Thussu, D. K., De Burgh, H. et Shi, A. (dir.). (2018). *China's Media Go Global*. Routledge.
- Thussu, D. K. (2019). *International communication: Continuity and change*, (3^e éd.). Bloomsbury Publishing.

CULTURE SANITAIRE INTERNATIONALE : POUR UNE RENCONTRE DES SAVOIRS

Alexia Pilon Diabaté, RN, BscN, M.A.

Université du Québec à Montréal

Résumé : *Les connaissances scientifiques produites dans le champ de la santé publique et mondiale sont souvent considérées comme objectives. Toutefois, elles comportent des jugements de valeur et participent à définir la santé de manière normative, faisant fi du contexte social ou de l'environnement culturel dans lequel elles opèrent. Dans cet article, nous chercherons à mettre en lumière comment la santé normative, définie dans le champ interdisciplinaire de la santé publique et mondiale, promeut une universalisation des prescriptions et proscriptions des comportements s'apparentant à de l'impérialisme culturel. À travers les résultats d'une étude de terrain réalisée à Yopougon, commune de la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, nous identifierons certaines tensions entre des savoirs de ce que nous nommons la « culture santé internationale » et des savoirs populaires expérientiels. Nous suggérons qu'il faille conjuguer les savoirs scientifiques et populaires pour guider les interventions sanitaires en Côte d'Ivoire, afin de permettre la collaboration entre des membres des domaines professionnels et scientifiques de la santé et les localités concernées. L'étude des représentations sociales de la santé, comprises comme les croyances, les informations, les valeurs et les normes constitutives d'une société, semble une avenue prometteuse pour réfléchir les tensions entre la culture santé internationale et les savoirs populaires expérientiels.*

Mots-clés : communication internationale ; communication interculturelle ; communication sur la santé ; santé publique ; santé mondiale ; représentations sociales ; maladies liées à l'eau.

Abstract : *Scientific knowledge produced in the field of public and global health is often considered objective ; however, they include value judgments, and help define health in a normative way, which ignores the social context or cultural environment which they operate in. In this article, we seek to shed light on how normative health, defined in the interdisciplinary field of public and global health, promotes a universalization of prescriptions and proscriptions of behaviors akin to cultural imperialism. Through the results of a field study carried out in Yopougon, municipality of the city of Abidjan, in Côte d'Ivoire (Ivory Coast), we identify certain tensions between what we call "international health culture" knowledge and popular experiential knowledge. We suggest that scientific and popular knowledge should be combined to guide health interventions in Côte d'Ivoire, allowing collaboration between health professionals and researchers and the localities concerned. The study of social representations of health, understood as the beliefs, information, values, and constitutive norms of a society, seems a promising avenue for reflecting on the tensions between the international health culture and experiential popular knowledge.*

Keywords : international communication ; intercultural communication ; health communication ; public health ; global health ; social representations ; water borne diseases.

Culture santé¹

Si la santé publique et mondiale a pour mandat l'atteinte d'un certain état de santé pour les populations, elle tend à évacuer les manières de connaître et de savoir qui relèvent de perspectives non professionnelles. Au nom de l'atteinte d'un état de santé universellement défini, la santé publique donne forme à des programmes, à des interventions et à des politiques publiques de santé qui ont pour effet de statuer sur les pratiques qui sont acceptables et celles qui ne le sont pas (Adams, 2010 ; Metzl, 2010). Cette entreprise de gouvernance de la santé publique et mondiale est aussi connue sous le nom de diplomatie sanitaire (Kerouedan, 2013a).

Toutefois, ce serait de se leurrer que de considérer la santé comme une notion, un droit, un concept, un objectif n'appartenant qu'aux professionnels de la santé (Adams, 2010). En effet, la visée épistémique des sciences de la santé entraîne très souvent la production de connaissances qui sont éloignées des préoccupations des individus non chercheurs (Mondain et Bologo, 2009). Ceci a pour conséquence de mettre en place des interventions parfois inefficaces ne tenant pas compte des besoins et les priorités des populations (Proulx *et al.*, 2008), sans compter que selon les contextes ces interventions tendent à reproduire des rapports coloniaux en maintenant un rapport savant-profane entre les expertes et experts qui exportent et diffusent des savoirs « universels » vers des communautés (Anderson, 2014). Sachant que la culture d'une

¹ Je tiens à remercier le professeur Luc Faucher pour ses précieux commentaires suite à la relecture d'une version antérieure de cet article. Merci également aux relectrices et relecteurs pour leurs remarques avisées et leur aide dans la construction de cet article.

population ou d'un sous-groupe influence le sens accordé à différentes expériences vécues (Andersen *et al.*, 2017), il semble pertinent de porter un regard culturellement centré sur la production de connaissances en santé et d'interroger les hiérarchies entre les différents savoirs de santé en tension (Zedelius *et al.*, 2017). Selon Zedelius *et al.* (2017), les connaissances sont produites à partir de valeurs et de référents qui se rapportent à la cosmovision de celles et ceux qui les produisent et les diffusent. Ainsi, ces connaissances viennent à faire sens à l'intérieur d'un imaginaire symbolique et collectif spécifique que nous qualifions de culture. Dès lors, considérant qu'il existe une multiplicité d'imaginaires symboliques, et donc de cultures, la rencontre et la négociation des connaissances qui circulent à l'échelle planétaire entraînent une lutte de production de sens sur certains sujets (Anderson, 2014). En ce qui concerne la santé publique, cette lutte est aujourd'hui caractérisée par le primat de la rationalité scientifique de la pensée occidentale (de Sousa Santos, 2015).

À partir d'une approche culturellement-centrée, cet article vise à interroger la rencontre entre des savoirs de santé professionnels et scientifiques avec des savoirs populaire concernant la négociation des priorités sanitaires. Dans la mesure où la signification de la santé est formée et médiée par les interactions sociales et/ou les flux médiatiques à l'intérieur d'une culture, il semble particulièrement pertinent d'aborder les enjeux sanitaires au prisme de la communication interculturelle. Ainsi, cet article vise plus précisément à cerner le pouvoir que détiennent les organisations de santé publique dans les relations internationales et interculturelles sur le terrain d'intervention. Nous nous intéresserons au cas

de Yopougon à Abidjan, Côte d'Ivoire, où nous avons conduit notre terrain de recherche de maîtrise, afin d'illustrer les angles morts du discours international et gouvernemental sur la santé et la maladie, particulièrement en ce qui a trait à la définition des besoins sanitaires de la population. Cela nous permettra de mettre en relief le caractère normatif des connaissances produites pour orienter les interventions de santé publique ; des connaissances bien souvent fondées sur un faux-semblant d'objectivité (Massé, 2003 ; Metzl, 2010). Par ailleurs, nous discuterons de la production de connaissances non scientifiques pour rendre compte des modalités citoyennes de prise en charge de la santé, considérant primordial de poursuivre les recherches sur les relations de pouvoir qui traversent les interventions sanitaires (Kerouedan et Brunet-Jailly, 2016 ; Massé, 1995 ; 2003). Tel que Adams (2010) et Massé (2003) le soulignent, l'analyse des interventions sanitaires est un terrain propice à l'analyse de relations de pouvoir qui le façonnent. Nous concluons, comme d'autres auteures et auteurs l'on déjà fait, qu'il est impératif de valoriser les savoirs des individus non professionnels et ainsi de décroquer les frontières épistémologiques, ici des sciences de la santé, afin de traiter des sujets qui sont significatifs autant pour les communautés scientifiques et professionnelles que les populations. Nous soulignerons plus précisément le potentiel bénéfique, voire la nécessité pour le domaine de la santé publique et mondiale et ses priorités, de prendre en compte les savoirs populaires mobilisés par les individus concernés.

Santé mondiale : pour quelle santé et quelle maladie ?

Dans cette première section, nous nous attarderons à présenter en quoi l'universalisation des connaissances scientifiques dans les interventions de santé internationale entraîne des problèmes sociaux qui ne permettent pas aux populations de prendre en charge leur propre santé. Il sera donc question des objectifs de la santé publique appliqués mondialement et des effets de cette universalisation des objectifs sur la discipline et les populations. En employant nos résultats de recherche, nous ferons désormais ressortir l'importance de considérer autant la production de connaissances scientifiques que populaires dans l'établissement d'une problématique de santé publique et mondiale.

La santé publique internationale s'intéresse aux risques de santé de la population mondial en se basant sur la prémisse que les événements de santé d'un point géographique ont le potentiel d'avoir un impact sur les populations ailleurs dans le monde (Kerouedan, 2013b). Lorsqu'une problématique de santé publique dépasse les frontières géographiques du national, on parle en effet de santé mondiale². En d'autres mots, la santé mondiale est la santé publique à l'échelle internationale (Fried *et al.*, 2010). Par conséquent, la santé constitue aujourd'hui l'un des cadres à travers lesquels divers enjeux politiques mondiaux

² De l'anglais « *global public health* ». Les programmes de santé mondiale portaient autrefois le nom de santé internationale et avaient été établis pour l'intervention et la recherche portant sur l'aide au développement international. Renommés « santé mondiale/globale » ces programmes devaient maintenant rendre compte davantage des interrelations entre les pays dans l'atteinte d'une santé pour tous et ainsi échappés aux critiques postcoloniales des modèles d'aide international unidirectionnel (Adams, 2010).

sont discutés, ce à quoi réfère la diplomatie sanitaire (Organisation mondiale de la santé [OMS], s.d.).

Diplomatie sanitaire

Les institutions de santé mondiale ont aujourd'hui acquis une légitimité épistémique dans l'émission de recommandations d'intervention pour la santé. Depuis la création de l'Office Internationale d'Hygiène publique en 1907, ces institutions sont peu à peu devenues porteuses et émettrices de discours sanitaires à l'intérieur desquels des problématiques de santé sont venues à être réfléchies. Dominique Kerouedan (2013) rend compte de l'émergence d'une « diplomatie sanitaire », tenant compte du fait que

[...] la santé est devenue, dans les relations internationales, un paramètre de pouvoir, d'influence, de sécurité, de paix, de commerce, voire un vecteur de positions géopolitiques et idéologiques pour des États cherchant à gagner en importance politique à l'échelle mondiale. (Kerouedan, 2013a, p. 253)

Discutée à travers différentes problématiques internationales telles que les mouvements migratoires, les changements climatiques et la sécurité alimentaire, et ce, par différentes parties présentes sur la scène internationale, la santé est aujourd'hui un élément qui recouvre plusieurs enjeux mondiaux (Kerouedan, 2013a). Ceci est d'ailleurs en phase avec les objectifs de la santé publique de prévenir la maladie en agissant collectivement sur différentes sphères de la vie des individus (Massé, 2003).

Dès lors, il devient fondamental de reconnaître le rôle du pouvoir dans la mise en place de politiques de santé. À cet effet, Gore et Parker (2019) considèrent qu'en l'absence d'une reconnaissance des aspects normatifs des interventions de santé mondiale, peu d'attention a été portée au pouvoir tenu par les personnes qui tentent d'orienter les efforts de santé dans différentes directions. D'ailleurs, le fait que les professionnelles et professionnels de la santé et la communauté scientifique mobilisent des valeurs normatives dans leur travail, affectant ainsi « l'objectivité » de leurs décisions, n'est pas nécessairement un problème pour Massé (2003). Selon ce dernier, ce serait plutôt la négation de la présence de ces valeurs et, conséquemment, l'absence d'efforts pour les mettre en lumière et les analyser, qui serait un problème d'envergure. En ce sens, le rapport de la Commission d'Oslo sur la gouvernance globale en santé de 2014 a démontré que les normes, politiques et pratiques qui émergent des interactions de pouvoir asymétriques entre États ou institutions (ONG, corporations transnationales et autres) ont un impact sur la création d'inégalités de santé (Gore et Parker, 2019). Il est donc fondamental de reconnaître le pouvoir politique que détiennent les organisations de santé au niveau mondial, et ceci autant dans les relations entre États qu'entre les intervenants de santé et les populations ciblées.

Bien que les grandes orientations internationales font de la santé mondiale une priorité, celle-ci est souvent énoncée et discutée de manière universelle et sans tenir compte des besoins spécifiques des populations (Kerouedan, 2013a). Ceci crée un problème que Lee (2015) nomme *productive power*, qui réfère à la

manière dont nous pensons le monde et créons du sens à travers des catégories que nous formons pour en rendre compte. Lee considère que le pouvoir de production de sens à partir du cadrage que nous faisons de la santé et de la maladie doit être considéré autant durant les étapes de recherche que dans la mobilisation des connaissances produites pour l'établissement de politiques et d'interventions de santé. Si la manière de faire sens et donc de produire des savoirs représente une forme de pouvoir sanitaire, il est en effet pertinent de s'interroger quant aux acteurs qui exercent ce pouvoir. Il semble évident, selon Gore et Parker (2019), que la mobilisation de savoirs scientifiques est faite de manière exclusive pour orienter les actions en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies au niveau mondial.

Néanmoins, l'utilisation exclusive des savoirs scientifiques des répercussions sur les interventions locales, dans la mesure où elles ne répondent pas toujours aux besoins nommés par la population. Dans leur étude de la réponse internationale à la grippe aviaire en Indonésie, Forster et Charnoz (2013) ont notamment mis en évidence la place importante des considérations politiques dans la construction des connaissances. Les auteurs concluent en effet

[...] qu'une série de facteurs afférents au pouvoir, aux modalités organisationnelles et à la production des connaissances a interféré avec la capacité de presque toutes les organisations impliquées dans la réponse à la grippe aviaire en Indonésie à établir un diagnostic précis de la situation et à formuler et mettre en œuvre une stratégie efficace. (Forster et Charnoz, 2013, p. 137)

Dans leur article, ils dénoncent le mandat normatif « en faveur des pauvres » endossé par la majorité des organisations internationales et des gouvernements. Ce mandat aurait entraîné un angle mort dans les considérations sanitaires dans la lutte contre la grippe aviaire, empêchant de rencontrer les besoins immédiats de la population concernée. Ce cas démontre bien la dimension de pouvoir opérant sur la création et la conduite d'interventions de santé pertinentes et efficaces. Dans la même ligne d'idée que Forster et Charnoz, nous présenterons, dans la section suivante, le cas étudié dans le cadre de notre mémoire.

Le cas de Yopougon en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de notre recherche de maîtrise, nous nous sommes rendus en Côte d'Ivoire, où nous avons rencontré des habitants d'un village lagunaire de la commune de Yopougon, aux abords de la ville d'Abidjan. Nous y avons conduit deux groupes de discussion, où nous avons discuté des croyances, des normes et des comportements en lien avec les maladies hydriques. Notre objectif était de comprendre quels étaient les déterminants qui influencent les représentations sociales de ce groupe au sujet des maladies hydriques. Selon Pétard (1999), une représentation sociale est une manière de concevoir un objet qui relie le sujet représentant à l'objet représenté :

[...] au sein de la représentation, le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts. Les caractéristiques de l'objet sont appropriées par le sujet, puis intégrées et reconstruites en vertu de ses propres caractéristiques. Il s'ensuit qu'un point fondamental de la théorie des représentations sociales est d'énoncer que la réalité objective n'existe

pas, que toute réalité est représentée, c'est-à-dire reconstruite en fonction des caractéristiques du sujet. (Pétard, 1999, p. 165)

Ceci présuppose que les représentations sont des expressions culturelles qui rendent compte de l'expérience individuelle et collective de la santé et de la maladie (Jodelet, 1997). Notre analyse nous a permis de faire ressortir le rôle des représentations sociales du groupe de ces maladies, ainsi que du problème de pollution de la lagune et des terres.

D'après nos résultats, il est possible de s'apercevoir que le sous-groupe de la population concernée et les agences de santé cadrent le problème des maladies liées à l'eau différemment. En effet, la population participante cadre les maladies hydriques dans la problématique plus grande du déversement des déchets et de la pollution, et attribuent la responsabilité de la gestion des déchets et de la pollution à des individus extérieur au village. À l'inverse, les agences de santé cadrent les maladies hydriques comme des maladies à potentiel épidémique variable dont font partie les maladies diarrhéiques, le paludisme, le choléra et les maladies tropicales négligées (OMS, 2018 ; SNIS, 2014). Les interventions proposées par ces agences sont davantage d'ordre curatif ou, lorsque préventives, font référence à de l'offre de service dont la responsabilité relève du ministère responsable de l'urbanisme. D'ailleurs, la proscription de comportement à risque fait aussi partie des recommandations du gouvernement ivoirien, qui dénonce la non-adhésion de la population aux comportements conformes comme un « problème culturel » (GCI, 2013, p. 3). De surcroît, ces actrices et acteurs institutionnels expriment le désir de

responsabiliser la population ivoirienne et de donner à ses membres plus de pouvoir sur leur santé. Le pouvoir des agences de santé et des institutions gouvernementales démontrent ainsi une entreprise d'acculturation des populations, entreprise ici par le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP) de la Côte d'Ivoire pour l'imposition de la culture santé en collaboration à des organisations de santé telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Malgré l'intervention du gouvernement de la Côte d'Ivoire (GCI) et du MSHP, le sous-groupe de la population de Yopougon rencontré ne fait pas sens de la problématique des maladies hydriques de la même manière. Plus particulièrement, le sous-groupe participant montre mobiliser des représentations sociales qui justifient une inaction et l'attente d'une quelconque intervention de santé venant de l'extérieur du village. Il est donc possible de dire qu'en parlant de santé, les deux groupes n'entendent pas la même chose. En définissant la problématique de manière unilatérale, soit sur la base de connaissances produites dans le cadre de la santé publique, les agences de santé publique font fi de l'expérience, des croyances et des priorités locales en matière de maladies hydriques. De la sorte, cette situation a pour conséquence de retirer aux personnes participantes le pouvoir sur leur santé puisque les priorités sont formulées et définies en dehors de leurs propres représentations sociales et de leur participation à des processus de santé publique.

À la lumière de cette mise en tension entre les connaissances et préoccupations scientifiques et populaires en Côte d'Ivoire, nous proposons de faire dialoguer celles-ci afin de pouvoir cerner et négocier des problématiques de santé locales et contextuelles. Cette négociation devrait forcément faire intervenir les individus touchés et concernés par le problème identifié, et non uniquement les professionnelles et professionnels de la santé, la communauté scientifique et les personnes en position décisionnelle. Dès lors, il importe de reconnaître la légitimité des savoirs populaires et de décrocher la santé du carcan de la rationalité scientifique au profit d'une hybridation, voire d'une alternative à la culture santé des agences internationales de santé.

Dans les deux sections suivantes, nous brosserons un portrait de la production de connaissances scientifiques en santé publique et des connaissances populaires en santé ainsi que les conséquences de ces modes de production.

Science comme savoir santé dominant

Il semble à présent pertinent de faire la démonstration de la nature subjective des savoirs qui sont produits en sciences de la santé ; ceci afin de soutenir notre proposition de faire dialoguer les savoirs scientifiques et expérientiels de santé. Nous aborderons les points de vue des penseurs objectivistes, puis des penseurs normativistes, afin d'interroger les normes sous-jacentes aux connaissances en santé publique (Massé, 2003 ; Mertz *et al.*, 2009). Nous présenterons ensuite en quoi la prétention d'objectivité entraîne des conséquences sociales et éthiques importantes.

Conceptualisation occidentale de l'objet santé...

En tant qu'objectiviste, Boorse (1977) propose une définition et une conceptualisation de la santé comme l'absence de maladie, qui est définie par la normale statistique de la fonction de l'organisme. En ce sens, l'auteur conçoit l'habileté fonctionnelle normale d'un individu selon sa classe de référence : le potentiel et la capacité d'une partie ou d'un processus physiologique à agir sa fonction de manière normale. À l'inverse, il définit la maladie comme la réduction de l'habileté fonctionnelle d'une partie (dont l'individu est la somme) sous son seuil normal d'efficacité, en comparaison avec sa classe de référence : l'incapacité de la partie d'agir sa fonction de manière normale (Boorse, 1975, 1977). Selon cette définition, il est question d'établir des critères populationnels basés sur une normalité statistiquement observée, inférée et ensuite établie. Ces critères permettent de situer un état du côté sain ou non du corps standardisé. La normalité est ainsi établie comme une affaire de découverte scientifique, comme un fait véridique (Schramme et Edwards, 2017). Cependant, Schramme et Edwards (2017) critiquent cette définition biologique de ne pas être en mesure d'expliquer le concept de *fonction normale biologique* puisqu'elle fait l'erreur de la présupposer. Plus exactement, l'évidence statistique d'une normalité biologique aurait davantage à voir avec une variation d'états au sein d'une espèce qu'une norme de fonctionnement de l'organisme (Schramme et Edwards, 2017). Dans le même sens, Schramme et Edwards (2017) proposent que la médecine occidentale est fondée sur une norme de la rationalité mathématique et de la testabilité empirique. La méthodologie scientifique est

ensuite jugée comme bonne ou mauvaise en mobilisant ces préférences épistémiques. Conséquemment, il y a apparence de distinction entre fait scientifique et norme et une prétention à l'absence de norme en recherche de la part de ces scientifiques. Schramme et Edwards suggèrent donc que même si elle se veut neutre, la science médicale occidentale est plutôt normative en raison de ce choix méthodologique. Incidemment, cerner la santé comme un concept objectif et dénué de jugement de valeur entraîne une mise en tension entre santé et morale, comme si elles étaient mutuellement exclusives.

Dès lors, nous proposons que les objectivistes emploient eux aussi des jugements normatifs, de nature épistémologique, dans leur conceptualisation de la santé. Puisqu'il y a des jugements normatifs, Massé (2003) défend l'idée que la discipline de la santé publique se présente aussi comme une culture avec des normes, croyances et savoirs qui lui sont propre autour de la gestion du corps. Ceci reste toutefois dans l'angle mort des considérations épistémologiques des objectivistes, menant Bonaventura de Sousa Santos (2015) à considérer que la science moderne est occidentalocentrée et incapable de sortir de ses présupposés pour réfléchir à des expériences humaines qui la dépassent.

...Et son universalisation

La normativité tient pour prémisses que la santé est un état jugé comme idéal à atteindre (Boorse, 1975 ; Massé, 2003). On parlera alors de primauté de la valeur santé, qui est basée sur une rationalité utilitariste employée par l'épidémiologie (Massé, 2003). La normativité se définit comme la désirabilité

d'une condition sur le plan individuel ou social, indissociable des notions de bien et de mal (Boorse, 1975). Dans le domaine de la santé, la normalité est comprise comme un concept évaluatif et prescriptif (Schramme et Edwards, 2017). Incidemment, la définition de la santé nécessite un jugement sur la nature de ce qui est désirable et donc normal.

D'un point de vue normativiste, la santé publique adopte une éthique téléologique, participant dès lors au projet sociétal qu'elle s'est elle-même donné : l'atteinte de la santé et la quête de bien-être pour toutes et tous (Massé, 2003). Les ambitions de la santé publique sont critiquables du point de vue de l'éthique, surtout du fait qu'elles entraînent une forme de contrôle social. De ce fait, les facteurs de risque et la maladie deviennent des marqueurs d'immoralité exigeant une rectitude (Massé, 2003). Jonathan Metzl l'illustre ainsi :

Health is a desired state, but it is also a prescribed state and an ideological position. We realize this dichotomy every time we see someone smoking a cigarette and reflexively say «smoking is bad for your health» when what we mean is, "you are a bad person because you smoke." Or when we encounter someone whose body size we deem excessive and reflexively say "obesity is bad for your health" when what we mean is not that this person might have some medical problem, but that they are lazy or weak of will. (Metzl, 2010, p. 2)

Autrement dit, la santé est instrumentalisée dans les discours de santé publique comme un facteur moral et universel permettant de valoriser les « bonnes » attitudes et « bons » comportements et d'en diffamer d'autres. En résulte un jugement sur les différentes pratiques et croyances sanitaires et, ultimement, une dichotomisation des différentes manières d'expérimenter le corps. Dans le

champ d'étude et d'intervention de la santé publique, cette normale est définie par des préférences épistémologiques proprement occidentales qui, suivant Escobar (2012), envahissent la réalité d'une théorisation et conceptualisation plutôt uniforme de l'objet santé. Vraisemblablement, la non-reconnaissance de cette prémisse entraîne la tenue d'un discours sur la santé qui est hégémonique puisqu'il s'aveugle à une multiplicité de possibles alternatifs.

D'après Kerouedan et Brunet-Jailly (2016), la santé publique et mondiale représente la santé telle que vue uniquement par la communauté internationale. En effet, l'OMS définit la santé comme : « [...] un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité, [qui] est un droit fondamental de l'être humain [...]. » (1978, Article I) Ce faisant, elle construit l'objet de la santé comme un objectif et une priorité homogène, incontestable et faussement consensuel. En ce sens, elle est hégémonique. Dans son processus de prévention de la maladie et du risque, les politiques de santé publique et mondiale s'apparentent à de l'impérialisme culturel³, qui prône la conformité aux comportements sains (Massé, 2003). L'impérialisme culturel fait référence aux enjeux de pouvoir et de domination entre différentes nations, États ou organisations (Appadurai, 1990 ; Kraidy, 2002). Ce phénomène résulte de la mondialisation de la santé qui est le projet porté par l'OMS. L'impérialisme culturel est visible lorsque la santé publique et mondiale promeut des savoirs occidentaux de manière transnationale (Massé, 2003). En d'autres mots, la quête pour la santé et le bien-être est fondé sur des

³ Le terme globalisation ou globalisation culturelle lui est parfois préféré.

présupposés épistémiques occidentaux. La globalisation de cette quête sanitaire entraîne une homogénéisation des pratiques publiques et privées, individuelles et de groupe. Dans ce cas, on pourrait parler de la globalisation comme étant de la *sanitarisation*.

En bout de ligne, la production de connaissances universelles en santé publique donne lieu à l'émission de barèmes normatifs et subjectifs qui, sur la scène internationale, guident et traversent les interventions et les politiques de santé mondiale. Les savoirs scientifiques produits, lorsque mobilisés et mis en application dans le but d'atteindre des objectifs de santé publique, participent par après à la gouvernance des sociétés et à l'uniformisation des comportements et des croyances des populations locales (et globales). Dans la prochaine section, nous développerons cette proposition à travers l'exemple des discours des agences de santé en Côte d'Ivoire.

Le discours des agences de santé en Côte d'Ivoire

Pour illustrer l'impérialisme culturel qui s'exerce à travers l'application universelle de la santé publique et mondiale, nous présenterons ici le discours tenu par le GCI et le MSHP en ce qui concerne la santé, et plus spécifiquement la problématique des maladies liées à l'eau. Le GCI et le MSHP collaborent étroitement avec des organisations internationales telles que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OMS et ONUSIDA dans l'élaboration de leurs priorités sanitaires. Dans le cadre de son plan national de

développement sanitaire (PNDS⁴), le MSHP présente son objectif pour 2020 comme étant

[...] l'amélioration et le bien-être des populations, et ce, à travers la construction d'un système de santé performant, intégré, responsable et efficient, garantissant à toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire, en particulier les personnes les plus vulnérables, un état de santé optimal à même de soutenir la croissance et le développement durable du pays vers l'atteinte de l'émergence en 2020. (MSHP, 2016, p. 7)

Pour atteindre cet objectif, le MSHP mentionne qu'il nécessitera « [...] un engagement accru des partenaires techniques et financiers et des autres actrices et acteurs locaux dans la mise en œuvre de cette politique publique » (MSHP, 2016, p. 7). Fondé sur l'approche de la Gestion axée sur les résultats (GAR)⁵, le PNDS s'inscrit dans les approches de la santé publique explicitées précédemment. Il se concentre sur les facteurs de risques à la santé et les cibles d'intervention à prioriser. Dès lors, on constate que les données de santé qui composent ce Plan et qui participent à définir les objectifs gouvernementaux sont produites dans une logique de primauté de la raison et de pragmatisme technique.

⁴ Notons que ce plan fut principalement élaboré avec la collaboration de l'OMS, l'UNICEF, le *Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponse aux Épidémies (PRSE)*, le *Projet d'Appui au Renforcement du Système de Santé Ivoirien (PARSSI)*, *Measure Evaluation JSI* et le *Projet Health Finance and Governance/ Abt Associates*.

⁵« [...] la gestion axée sur les résultats [...] est une façon de penser les projets et les programmes qui permet d'améliorer les pratiques de gestion, d'améliorer l'efficacité organisationnelle et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement. » (UNODC, 2019, p. 11)

Pour ce qui est du paludisme⁶, une maladie hydrique au potentiel épidémique important, le rapport de santé populationnel de Côte d'Ivoire (2010) propose d'intervenir de manière préventive par la distribution de moustiquaires imprégnés d'insecticides, mais aussi curative, en offrant un traitement pour les cas sévères. Ce rapport fait ressortir que le quart de la population ivoirienne n'a pas accès à l'eau potable. À cet effet, le MSHP déplore que près du tiers des Ivoiriens consomment de l'eau non traitée (GCI, 2018). La stratégie de coopération de l'OMS avec le GCI produite en 2016 met par ailleurs de l'avant le paludisme comme problème endémique auquel il faut s'attaquer par l'offre de moustiquaires imprégnées et la prise de sulfadoxine pyriméthamine (SP1) en prophylaxie par les femmes enceintes (OMS, 2016). Parmi ses multiples observations, le GCI déplore le « manque de volonté » et « la faible implication des populations » dans l'adoption de comportements pour prévenir les maladies hydriques (2013, p.2). On peut ainsi constater que ces instances dénoncent de concert les « mauvais » comportements de la population, et proposent d'intervenir par de l'offre de service pour explorer un enjeu de santé pourtant empreint de problématiques sociopolitiques et sanitaires contextuelles et endogènes. Dès lors, il nous apparaît fondamental de mettre en contraste le cadrage universel de ces problématiques de santé publique réalisé par les agences internationales et gouvernementales, avec celui de la population concernée que nous avons rencontrée sur le terrain de recherche.

⁶ Le paludisme est une maladie hydrique transmise par les piqûres de moustiques qui eux se reproduisent en eau douce et saumâtre (OMS, 2018). Les maladies infectieuses qui sont liées à l'eau le sont soit parce que l'eau constitue le réservoir de la maladie (l'eau est alors contaminée) soit parce que le réservoir est un organisme qui vit, se reproduit et se meurt dans ou proche de l'eau.

Savoir populaire : contre-culture santé

Dans cette partie, nous expliquerons ce que sont les savoirs populaires et comment ils sont mobilisés par les individus dans la gestion quotidienne de leur santé. Nous illustrerons l'importance de ce type de savoir pour réfléchir aux enjeux de santé par la présentation des résultats de recherche.

Dans la littérature, l'expertise populaire⁷ est présentée comme étant acquise et fondée sur l'information et l'expérience que les individus mobilisent comme des sources légitimes de production de connaissances (Akrich et Rabearisoa, 2012 ; Proulx *et al.*, 2008). Ces connaissances viennent ensuite à être modifiées et validées en fonction de leurs retombées et des besoins populationnels (Jodelet, 1997). Il n'est donc pas question d'employer les normes de rationalité et d'empirisme caractéristiques de la science médicale, mais ce sont d'autres déterminants individuels ou collectifs qui servent de critères de validation ou de hiérarchisation de la connaissance. Il est toutefois important de noter que l'hétérogénéité des déterminants populaires ne sont que rarement explicités par les individus qui les mobilisent dans leur prise de décision. Il devient donc difficile de les identifier et de les connaître dans leur hétérogénéité, ainsi que de comprendre en quoi certains déterminants plutôt que d'autres ont permis de guider les choix des individus ou des groupes. L'absence de considération de

⁷ Le terme « populaire » est employé dans ce texte pour faire référence à ce qui n'est ni professionnel, ni savant. Dans la littérature les termes « profanes », « amateurs », « subjectifs » sont aussi mobilisés.

cette hétérogénéité pour adresser des questions de santé en contexte populaire peut entraîner une hiérarchisation voire une discrimination de certaines connaissances au profit d'autres. De plus, l'utilisation ponctuelle d'une connaissance pour répondre à un impératif de santé ne garantit pas sa réutilisation future.

L'analyse des représentations sociales au sein d'un sous-groupe aux prises avec la gestion d'une question de santé est un moyen de mettre en évidence comment les déterminants peuvent donner forme à des théories subjectives de santé. Fondées sur leurs expériences et sur différentes sources de savoirs, les individus se forment des théories subjectives de la santé et de la maladie. Le présupposé fondamental du concept de théorie subjective est le suivant :

« [...] dans sa vie quotidienne, le sujet émet comme le scientifique certaines hypothèses sur lui-même et sur le monde. Ces hypothèses, reliées entre elles par leur thématique, forment un tout cohérent et donc une "théorie". » (Flick, 1992, p. 17) En ce sens, elles sont « [...] l'expression de la maîtrise cognitive de la maladie. » (Faller *et al.*, 1992, p. 36) De manière plus concrète, les théories subjectives servent à expliquer la cause et l'origine d'une maladie, son évolution et les traitements considérés admissibles, efficaces et utiles (Flick, 1992). Lors de notre terrain de recherche en Côte d'Ivoire, nous avons questionnés les personnes participantes concernant la santé et les maladies hydriques. Elles ont défini la santé comme un élément central de la vie et un état de bien-être complet au sens de la définition de l'OMS. Inversement, la maladie est, pour ces personnes, un état inacceptable, auquel il ne faut pas se

résigner. En raison du caractère d'indésirabilité, la définition de la maladie proposée fait ressortir un jugement de valeur associé à cet état. De plus, les personnes qui ont participé théorisent l'étiologie des maladies hydriques comme provenant presque exclusivement de la pollution de la lagune. L'eau étant originellement pure et bonne, c'est la population humaine qui est responsable de sa contamination, expliquent ces personnes. Précisément, elles soulignent que la pollution provient d'une mauvaise irrigation des eaux usées de la commune et des déversements d'une usine située à proximité. Ces éléments participent à la représentation de la problématique des maladies hydriques chez les habitantes et habitants du village.

Ensuite, la présence d'une norme de responsabilité au sein du groupe a été mise en évidence par la division de la responsabilité de la santé en fonction de ce qui appartient à l'individu et sa famille, à la collectivité (le village) et finalement aux dirigeantes et dirigeants. Pour les personnes participantes, ce découpage de la responsabilité de la santé engendre un style attributionnel. Autrement dit, elles associent le problème de pollution et l'augmentation de la prévalence des maladies hydriques à des agents extérieurs au village. En effet, la gestion des déchets de la commune et leur déversement dans le village ainsi que la lagune qui le borde relèvent de la responsabilité du gouvernement local (maire de la commune) et national. En d'autres mots, c'est au gouvernement que la responsabilité de la pollution revient. Cette représentation du problème des maladies liées à l'eau a pour conséquence de ne percevoir comme seule solution la dénonciation de l'inaction des autorités et la revendication d'un

besoin d'intervention de salubrité par des actrices et acteurs extérieurs au village.

L'étude des représentations sociales permet ici de considérer des informations qui sont souvent négligées et non considérées par la communauté scientifique et les professionnelles et professionnels de la santé. L'absence de considération de ces représentations sociales a comme impact la création de deux catégories de personnes expertes : celles et ceux d'expérience, qui fondent des théories sur l'expérience et le rapport au monde, et les expertes et experts scientifiques et cliniques (détenant la légitimité épistémique), qui fondent les théories sur les faits « objectifs ». En revanche, les théories populaires ne devraient pas être relayées au rang de spécificités locales puisqu'elles ont le potentiel de remettre en question les connaissances universalisées. Dans le cas de notre terrain de recherche, il est intéressant de noter que les agences de santé ivoiriennes déplorent la faible contribution des populations aux efforts de prévention de ces maladies (GCI, 2013). D'autre part, les citoyennes et citoyens ont témoigné être dans l'attente d'une prestation de services d'assainissements qui, selon eux, réduira considérablement l'occurrence des maladies hydriques. Ainsi, les théories scientifiques et populaires sont toutes deux subjectives puisqu'elles emploient des normes et des jugements de valeur dans leur méthode de production de connaissances. Encore une fois, les priorités des deux groupes sont différentes et méconnues l'une de l'autre. Inévitablement, elles ne sont donc jamais rencontrées par l'autre partie. En d'autres mots, les deux théories

opèrent dans des cultures distinctes aux représentations sociales qui leur sont propres.

Reconnaissance et mise en commun

Les connaissances scientifiques en santé publique et mondiale ne sont pas exemptes de jugement de valeur, et participent à définir une « culture santé » internationale normative et occidentalocentrée. Ceci a pour effet de donner une légitimité épistémique à la santé publique, qui émet, en toute congruence avec sa légitimité sociale, des prescriptions et proscriptions au niveau individuel, social et politique à l'échelle mondiale. Face à la lecture universelle de la santé promue par les agences sanitaires internationales et gouvernementales, certaines populations locales mobilisent des connaissances populaires en santé fondées sur une multiplicité de valeurs individuelles et collectives. La santé y est alors conçue, en partie ou en totalité, en termes d'expériences à partir desquelles des savoirs sont identifiés puis partagés pour une négociation individuelle et collective de sens. Tandis que les savoirs populaires en santé n'ont pas la reconnaissance ou la légitimité des savoirs scientifiques, celles-ci demeurent localement relayées sans toutefois parvenir à remettre pleinement en question des savoirs scientifiques hiérarchisants (de Sousa Santos, 2015).

La santé mondiale propose une universalisation des prescriptions et proscriptions des comportements que nous qualifierons, suivant Massé (2003), d'impérialisme de la culture santé. L'analyse de la santé publique et mondiale

permet ainsi de mettre en lumière les disparités qui existent entre les préoccupations culturelles locales et les préoccupations mondiales en ce qui a trait à la santé, ou à une « culture santé internationale ». Les interventions de terrain et le cadrage des connaissances qui résultent de cette culture santé demeurent inadéquates pour pleinement comprendre des enjeux sanitaires complexes et contextuels que les instances de santé tentent d'adresser. Pour finir, nous suggérons qu'il est impératif de conjuguer les savoirs scientifiques et professionnels avec les savoirs populaires pour guider les interventions sanitaires à l'avenir, afin de permettre la collaboration entre les communautés professionnelles et de recherche de la santé et les localités concernées. Pour cela, il semble prometteur et nécessaire de tenir compte de l'hétérogénéité des représentations sociales de la santé et de la maladie qui traversent les modes de connaissances populaire et scientifique. D'où la pertinence d'employer la culture comme cadre communicationnel de production de connaissances en santé.

Références

- Adams, V. (2010). Against global health? Arbitrating science, non-science, and nonsense through health. Dans J. Metzl et A. Kirkland (dir.), *Against Health. How health became the new morality*. New York University Press.
- Akrich, M. et Rabeharisoa, V. (2012). L'expertise profane dans les associations de patients, un outil de démocratie sanitaire. [Lay Expertise in Patient Organizations: A Tool for Healthcare Democracy]. *Santé Publique*, 24(1), 69-74. doi: 10.3917/spub.121.0069
- Andersen, R. S., Nichter, M. et Risør, M. B. (2017). Sensations, Symptoms and Healthcare Seeking. *Anthropology in Action*, 24(1), 1-5. doi: 10.3167/aia.2017.240101
- Anderson, W. (2014). Making Global Health History: The Postcolonial Worldliness of Biomedicine. *Social History of Medicine*, 27(2), 372-384. doi: 10.1093/shm/hkt126
- Appadurai, A. (1990). Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy. *Theory, Culture & Society*, 7, 15.
- Boorse, C. (1975). On the distinction between disease and illness. *Philosophy and public affairs*, 5(1), 19.
- Boorse, C. (1977). Health as a theoretical concept. *Chicago journals*, 44(4), 31.
- Celentano, D. et Szklo, M. (2019). *Gordis Epidemiology* (6 éd.). Elsevier.
- de Sousa Santos, B. (2015). *Epistemologies of the South: Justice against epistemicide*. Routledge.
- Diabaté Pilon, A. (2019). *Représentations sociales des maladies transmissibles par l'eau contaminée chez les habitants d'Abidjan: stratégie d'intervention*. Université du Québec à Montréal, Montréal (Québec, Canada).
- Escobar, A. (2012). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton University Press.
- Faller, H., Schilling, S. et Lang, H. (1992). L'importance des théories subjectives pour la maîtrise de la maladie à la lumière des méthodes d'approches. Dans U. Flick (dir.), *La perception quotidienne de la santé et de la maladie*. L'Harmattan.

- Faltermaier, T. (1992). Théorie subjective de la santé: état de la recherche et importance pour la pratique. Dans U. Flick (dir.), *La perception quotidienne de la santé et de la maladie*. L'Harmattan.
- Flick, U. (1992). *La Perception quotidienne de la santé et de la maladie théories subjectives et représentations sociales*. L'Harmattan.
- Forster, P. et Charnoz, O. (2013). La production de connaissances en temps de crise sanitaire. Que nous apprend la réponse internationale à la grippe aviaire en Indonésie ? [Producing Knowledge in Times of Health Crises]. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7, 1(1), 112-144. doi: 10.3917/rac.018.0112
- Fried, L. P., Bentley, M. E., Buekens, P., Burke, D. S., Frenk, J. J., Klag, M. J. et Spencer, H. C. (2010). Global health is public health. *The Lancet*, 375(9714), 535-537.
- GCI. (2013). *Programme d'appui à l'accélération de l'Accès Durable à l'Eau, Hygiène et Assainissement (PADEHA), Pacte de durabilité*. Abidjan : Gouvernement de la Côte d'Ivoire. UNICEF. Récupéré de https://wash-alliance.org/wp-content/uploads/sites/30/2015/12/Cote-dIvoire_PADEHA_Pacte-de-Durabilite.pdf
- GCI. (2018). *Traitement de l'eau a domicile : 240 000 flacons de sur'eau distribues a 52 257 ménages*. Dans Portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire: Gouvernement de la Côte d'Ivoire. Récupéré de http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=8683&d=2#p
- Gore, R. et Parker, R. (2019). *Analysing power and politics in health policies and systems* : Taylor & Francis.
- Herzlich, C. (1992). Représentations sociales de la santé et de la maladie et leur dynamique dans le champ social. Dans U. Flick (dir.), *La perception quotidienne de la santé et de la maladie*. L'Harmattan.
- Jodelet, D. (1997). *Les représentations sociales*. Presses Universitaires de France.
- Kerouedan, D. (2013a). Diplomatie de la santé mondiale. [World Health Diplomacy]. *Santé Publique*, 25(3), 253-253. doi: 10.3917/spub.253.0253
- Kerouedan, D. (2013b). Globaliser n'est pas sans risques pour les populations les plus pauvres du monde. Émergence de la «Global Health» en Afrique subsaharienne. *Revue Tiers Monde*, 3(215), 16.

- Kerouedan, D. et Brunet-Jailly, J. (2016). *Santé mondiale. Enjeu stratégique et jeux diplomatiques*. Presses de Sciences Po.
- Kraidy, M., Marwan. (2002). Hybridity in cultural globalization. *Communication theory*, 12(3), 23.
- Lee, K. (2015). Revealing power in truth: Comment on " Knowledge, moral claims and the exercise of power in global health". *International journal of health policy and management*, 4(4), 257.
- Massé, R. (1995). *Culture et santé publique: les contributions de l'anthropologie à la prévention et à la promotion de la santé*. Gaetan morin éditeur.
- Massé, R. (2003). *Éthique et santé publique. Enjeux, valeurs et normativité*. Les presses de l'Université Laval.
- Mertz, O., Mbow, C., Reenberg, A. et Diouf, A. (2009). Farmers' Perceptions of Climate Change and Agricultural Adaptation Strategies in Rural Sahel. *Environmental Management*, 43(5), 804-816. doi: 10.1007/s00267-008-9197-0
- Metzl, J. (2010). Introduction. Why against health? Dans J. Metzl et A. Kirkland (dir.), *Against Health. How health became the new morality*. New York University Press.
- Mondain, N. et Bologo, É. (2009). L'intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de production de connaissances : les enjeux soulevés par la construction des données en démographie et santé en Afrique. *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 175-203. doi: <https://doi.org/10.7202/039772ar>
- MSHP. (2016). *Plan national de développement sanitaire 2016-2020 Côte d'Ivoire* : Ministère de la santé et de l'hygiène publique et République de Côte d'Ivoire. Récupéré de http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/cote_divoire/pnds_2016-2020.pdf
- OMS. (1978). *Les soins de santé primaires*. (Santé pour tous). Alma-Ata (URSS) : Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
- OMS. (2016). *Stratégie de coopération de l'Organisation mondiale de la santé avec la république de Côte d'Ivoire 2016-2020*. Côte d'Ivoire : Organisation mondiale de la Santé. Récupéré de http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/255020/1/ccs_civ_2016_2020_fr.pdf

- OMS. (2018). Eau, assainissement et santé. Les maladies liées à l'eau. Dans *Organisation mondiale de la Santé. : Organisation mondiale de la santé*. Récupéré de http://www.who.int/water_sanitation_health/diseases/schisto/fr/
- OMS. (s.d.). Diplomatie sanitaire. Dans *Organisation mondiale de la Santé*. Récupéré de <http://www.emro.who.int/fr/health-topics/health-diplomacy/index.html>
- Pétard, J.-P. (1999). *Psychologie sociale*. Bréal.
- Proulx, M., Gravel, S., Monnais, L. et Leduc, N. (2008). Comment l'analyse profane du risque peut-elle contribuer à l'avancement des savoirs en santé ? *Canadian Journal of Public Health / Revue Canadienne de Santé'e Publique*, 99(2), 142-144.
- Schramme, T. et Edwards, S. (2017). *The handbook of the philosophy of medicine*. Springer.
- SNIS. (2014). *Rapport annuel sur la situation sanitaire 2013*. Système national d'information sanitaire, Ministère de la santé et de la lutte contre le sida de la Côte d'Ivoire.
- UNODC. (2019). *Manuel pour Gestion Axée sur les Résultats et l'Agenda 2030 pour le développement durable*. Sustainable development goals. Vienne.
- Zedelius, C. M., Müller, B. C. et Schooler, J. W. (2017). *The science of lay theories*. Springer.

DES INTIMITÉS PUBLIQUES : ENTRE (DÉS)ORIENTATION ET RÉORIENTATION DE L'INTIME DANS LES *TALK-SHOWS* POST-INSURRECTIONNELS TUNISIENS

Maissa Ben Jelloul

Université de Montréal

Résumé : *Cet article questionne les manières dont les intimités tunisiennes sont affectées par les émissions de talk-shows tunisiens. S'inscrivant dans les critical intimacy studies, il appréhende l'intimité comme une impression qui a lieu au moment où un corps s'oriente vers d'autres corps ou objets. Les talk-shows tunisiens, qui sont souvent des adaptations d'émissions occidentales, mettent en visibilité et en discours les intimités. Je suggère qu'ils négocient les normes de l'intime, (1) défiant des discours normatifs qui appellent au voilement de l'intime et du péché et (2) jouant un rôle d'orientation, de désorientation et de réorientation – dirigeant les corps de manière à ce que d'autres corps et objets soient (ou non) à leurs portées. À travers les extraits mentionnés dans ce texte, je montre comment ces émissions poussent leurs auditoires ainsi que leurs participantes et participants à s'aligner avec les normes locales à travers des discussions sur les intimités « aberrantes ». En même temps, elles offrent des ressources aux personnes désorientées.*

Mots clés : intimités ; orientation ; affect ; al-soutrah ; talk-shows tunisiens ; culture populaire ; dévoilement.

Abstract : *This article questions the ways in which Tunisian intimacies are affected by Tunisian talk-shows. As part of critical intimacy studies, this article apprehends intimacy as an impression which takes place when a body is oriented towards other bodies or objects. Tunisian talk-shows, which are often adaptations of Western programs, display and discuss intimacies. I suggest that these shows negotiate intimate norms by (1) challenging normative discourses – which call for the veiling of the intimate and of sins – and (2) orienting, disorienting and reorienting Tunisian intimacies – directing bodies towards and away from other bodies and objects (Ahmed, 2006). Through excerpts referenced in this text, I illustrate how Tunisian talk-shows pressure their audiences and participants to align with local norms through discussions about « aberrant » intimacies, while providing resources for the disoriented people.*

Keywords : *intimacy ; orientation ; affect ; al-soutrah ; tunisian talk-shows ; popular culture ; unveiling.*

Introduction

En 2007-2008, les deux premiers *talk-shows* – nommés *Andi Mankolek* عندي (2008-2020)¹ et *Al-Moussamah Karim* (2007-2018)² – centrés sur les vies intimes tunisiennes sont apparus sur les chaînes de télévision tunisiennes. Des problématiques de genre et de sexualité, jusqu'alors timidement abordées en télévision tunisienne dans des cadres imaginaires (par exemple dans des séries diffusées pendant le mois de Ramadan,³ des films, des sketches, etc.) commençaient à être discutées à partir d'expériences vraisemblables de Tunisiennes et Tunisiens. Après l'insurrection de 2010-2011, l'émission *Andi Mankolek*, qui est l'adaptation tunisienne de l'émission française *Y'a que la vérité qui compte*, était devenue de plus en plus provocante et considérée par plusieurs personnes comme le lieu du scandale (*al-fadhiha*) par excellence.⁴ La chute du régime de Ben Ali a engendré, en effet, non seulement une ouverture politique et médiatique, mais elle a également

¹ « Andi Mankolek » dans le dialecte tunisien veut dire « j'ai quelque chose à te/vous dire ».

² « Al-Moussamah Karim » se traduit par « celui qui pardonne est généreux ».

³ Durant ce mois, les chaînes de télévision tunisiennes, qu'elles soient publiques ou privées, diffusent des séries tunisiennes inédites. Durant le reste de l'année, ces séries sont rediffusées.

⁴ Ces propos ont émané d'une enquête effectuée dans le cadre de mon master de recherche, autour de l'émission « Andi Mankolek » (Ben Jelloul, 2016). J'avais distribué des questionnaires (format papier) aux personnes vivant dans mon quartier dont ma famille élargie. Plusieurs personnes avaient indiqué que la moralité de l'émission était douteuse considérant qu'elle dévoile les problèmes « intérieurs » des familles, ce dévoilement faisant atteinte à leur honneur.

provoqué une vague de dévoilement (El Issawi, 2012)⁵ : dévoilement de témoignages dénonçant la corruption provoquée par les anciennes autorités politiques, d'injustices, d'oppressions (emprisonnements, tortures, persécutions policières, répressions, etc.), d'une réalité socioéconomique difficile (pauvreté, chômage, etc.) et dévoilement de récits intimes. C'est ainsi, dans un contexte de libération de la parole et de dévoilement, que le *talk-show* *Andi Mankolek* a pu captiver et provoquer un grand nombre de Tunisiennes et Tunisiens, en dévoilant au public, de manière inédite, des histoires intimes tunisiennes, montrant ce que plusieurs considèrent tabou et « intérieur », et devant être sujet d'« *al-soutrah* »⁶. Au-delà de *Andi Mankolek*, d'autres *talk-shows*⁷ sont apparus sur la scène médiatique tunisienne, faisant circuler et discutant d'histoires et de préoccupations intimes. Ces *talk-shows* sont souvent des adaptations tunisiennes d'émissions françaises⁸ que Dominique Mehl (1996) a qualifiés de confessionnaux publics. Dans le cadre de ces émissions, des personnes avouent des actes, des pensées, des sentiments, des sensations, des aspirations et des

⁵ J'ai utilisé le terme « dévoilement » pour faire un clin d'oeil d'abord à l'un des concepts importants de cet article: « *al-soutra* » (qui se traduit par « voilement »), puis pour faire référence au travail d'El Issawi (2012) qui suggère qu'après la chute de Ben Ali « *a long-repressed and eager appetite for publishing was unleashed and brought chaos to the previously rigidly regulated industry.* » (El-Issawi, 2012, p.6). Toutefois, l'autrice en parle en termes de libération et non pas de dévoilement.

⁶ « *Al-soutrah* », en arabe, désigne la pratique de couvrir, de cacher et de dissimuler, notamment par protection ou par pudeur. La notion d'« *al-soutra* » est davantage explorée dans la suite de ce texte.

⁷ Il y a notamment *Serrek fi bir* (2017-2019) se traduisant par « Ton secret dans un puit », *Maa Ala* (2018-2019) se traduisant par « Avec Ala », *Hkayet tounsia* (2016) se traduisant par « histoires tunisiennes » et *Saffi Kalbek* (2019) se traduisant par « purifie ton cœur ».

⁸ Je cite notamment *Hkayet Tounsia* (2016) qui est l'adaptation tunisienne de l'émission française *Ça se discute*, *Ma binetna* qui est l'adaptation de l'émission *Le divan* et *Andi Mankolek* qui est l'adaptation de *Y'a que la vérité qui compte*.

situations. Or l'aveu est un rituel dont l'origine est liée à la spiritualité chrétienne et qui est valorisé dans les sociétés occidentales dans la mesure où il produit un discours véridique (Foucault, 1978). Comment donc ces émissions de *talk-shows*, qui « viennent d'ailleurs » et qui reprennent des traditions chrétiennes, s'adaptent-elles au contexte tunisien et affectent-elles les intimités tunisiennes?

Dans cet article, je conçois les *talk-shows* à l'étude comme différentes variations d'un même dispositif (Deleuze, 2003) qui fait voir et fait parler d'intimités tunisiennes. Un dispositif est une formation historique imbriquée dans des rapports de pouvoir contextuels. Un dispositif « *apparaît pour fixer et formaliser l'état historique des rapports de force pour le reconduire et si possible le renforcer et l'affiner* » (Razac, 2008, p.16). Comme toute formation historique, il « *voit et fait voir tout ce qu'[il] peut, en fonction de ses conditions de visibilité, comme [il] dit tout ce qu'[il] peut, en fonction de ses conditions d'énoncé.* » (Deleuze, 1986, p.66) Ainsi, je centre mon attention, dans ce texte, sur les manières dont le dispositif *talk-shows* met en lumière et en discours les intimités tunisiennes ; des intimités qui, sont appelées, par des discours normatifs, à être voilées et gardées dans l'intériorité du privé. Mais, avant cela, je propose une discussion théorique qui permettra de penser les aspects publics, politiques et affectifs de l'intime, et d'ouvrir un dialogue avec des épistémologies arabes. Il deviendra alors possible de décentrer le regard des modèles, des idéaux et des normes occidentales de l'intimité, vers une conception contextualisée de cette notion.

Décloisonner la réflexion sur l'intime

L'intimité dans la littérature anglophone

Dans la littérature occidentale, principalement anglophone, plusieurs recherches ont ciblé la définition du mot *intimacy*, ou *intimate*.⁹ Dans certaines recherches, l'intimité apparaît comme une expérience de la vie privée où des informations confidentielles sont partagées (Frank, 1998 ; Persson, 2001 ; Taylor & Ferguson, 1980). Elle opère par la révélation de soi et la réceptivité d'une ou d'un partenaire (Laurenceau, Rivera, Schaffer, & Pietromonaco, 2004). Dans d'autres recherches, l'intimité est une aptitude individuelle, une qualité ou une capacité influencée par le genre de la personne (Honeycutt, Cantrill, Kelly, & Lambkin, 1998 ; Kaplan, 2005 ; Newton, Boblin, Brown, & Ciliska, 2006). Ces présupposés essentialistes ont largement été critiqués dans le domaine des *critical intimacy studies*, notamment dans le travail de Berlant et Warner (1998), qui suggère que l'association de l'intimité à la vie personnelle et au privé renforce les cultures hétéronormatives. Leur travail montre que l'intimité est publiquement médiée sous plusieurs formes, notamment dans les *talk-shows*, les sessions de thérapie de groupe et dans la littérature *self-help*. Les vies intimes apparaissent dans leur travail comme :

⁹ Dans Le Petit Robert (2003), le terme français « intimité » a été défini comme le caractère de ce qui est « intime », intérieur et contenu au profond d'un être, par opposition à ce qui est extérieur et public. Le terme qualifie également ce qui est secret et confidentiel (tels que des lieux, des parties du corps, des pratiques ...) et prend, par moments, le sens de vie privée. Aussi, « intimité » désigne des liaisons et relations étroites ainsi que la familiarité et le confort (tel qu'un endroit intime). Contrairement à « intimité », le terme anglais « *intimacy* » met l'accent sur sa signification de proximité et d'ouverture dans les relations amoureuses et d'amitié. « *Intimacy* » semble toutefois couvrir les significations abordées par le terme français « intimité » (*Cambridge Dictionary*, 2018 ; *Dictionnaire Larousse*, 2018 ; *Le Petit Robert*, 2003 ; *Oxford Dictionary*, n.d.).

the endlessly cited elsewhere of political public discourse, a promised haven that distracts citizens from the unequal conditions of their political and economic lives, consoles them for the damaged humanity of mass society, and shames them for any divergence between their lives and the intimate sphere that is alleged to be simple personhood. (Berlant et Warner, 1998, p.554)

Pour Anthony Giddens (1992) l'intimité, dans les sociétés modernes libérales, s'étend aux domaines publics et privés et génère un modèle d'interaction conforme aux principes fondamentaux de la démocratie, à savoir l'égalité et la justice. Selon sa conceptualisation libérale, l'intimité est avant tout une forme de communication¹⁰ émotionnelle avec soi et avec les autres dans un contexte d'égalité interpersonnelle (1992, p.130). Or les recherches de Jamieson (1999), qui s'appuient sur des études empiriques de couples hétérosexuels, ont démontré que ces relations demeurent structurées par les inégalités de genre (Brannen & Moss, 1991 ; Morris, 1990 ; Pahl, 1989 ; Vogler, 1998).¹¹ Celle-ci conclue que la « relation pure » n'est qu'un idéal et que les personnes reproduisent, dans leurs vies personnelles, des inégalités de genre préexistantes (p.491). Cet idéal de la « relation pure » alimente des discours thérapeutiques qui individualisent les problèmes personnels et minimisent les explications sociologiques (Jamieson, 1999, p.477). Considérant que le dévoilement de soi est surestimé en tant qu'élément fondamental dans les relations intimes, par

¹⁰ La communication correspond dans la pensée de Giddens (1992) à la transmission claire et verbale d'un message entre deux personnes qui partagent le même code.

¹¹ Des recherches ont montré par exemple que hommes ont davantage le choix de participer ou non au travail domestique et à la garde d'enfants (Brannen & Moss, 1991), et exercent plus de contrôle financier que les femmes. (Morris, 1990 ; Pahl, 1989 ; Vogler, 1998).

rapport à d'autres (tels que l'amour et le *care*), Jamieson propose de comprendre l'intimité comme la qualité d'une forte connexion entre des personnes et le processus de construction de cette qualité, « [...] *a very specific sort of knowing, loving and 'being close' to another person. [...] The emphasis is on mutual disclosure, constantly revealing your inner thoughts and feelings to each other.* » (1999, p. 1) Or, comme l'a souligné Ken Plummer (2003), l'un des auteurs phares des *critical intimacy studies*, cette compréhension de l'intimité demeure limitée aux relations « positives » entre les individus. Le travail d'Elizabeth Stanko (1985), sur l'expérience des femmes ayant subi des violences infligées par des hommes m'amène d'ailleurs à penser l'intimité au-delà de l'amour, du *care* et de la sexualité. Son travail a montré que l'intimité peut prendre place dans des lieux de violence et d'abus, tels que l'inceste, le viol, la violence conjugale et le harcèlement sexuel. Plummer souligne d'ailleurs que le viol est par définition « *an inmost violation of the being and the body.* » (2003, p.13) Il propose quant à lui une conception ouverte de l'intimité où il semble non pas chercher à donner un sens fixe ou une identification aux mots « *intimacy* » ou « *intimate* », mais qui l'amène plutôt à centrer son attention sur l'expérience humaine:

The term "intimate" [...] has no unitary meaning but may be seen as a complex sphere of "inmost" relationships with self and others. Intimacies are not usually minor or incidental (although they may be transitory), and they usually touch the personal world very deeply. They are our closest relationships with friends, family, children, and lovers, but they are also the deep and important experiences we have with self (which are never entirely solitary): with our feelings, our bodies, our emotions, our identities. We do intimacies when we get close to all these feelings and emotions. Intimacy exists in the doing of sex and love, obviously, but

also in the doing of families, marriages, and friendships, in child bearing and child rearing, and in the caring for others. In these instances, intimacy is likely to have close links to particular kinds of gender, body projects, and feeling works. Bodies, feelings identities, relationships, interactions, even communities- all are central elements in doing intimacies. (Plummer, 2003, p.13)

Cette théorisation de Plummer « des intimités » valorise d'une part le sens commun accordé à l'intime, et rend compte d'autre part de la diversité des expériences intimes à travers l'usage du pluriel « *intimacies* ». Elle facilite également la réflexion des liens de co-constitution et de co-dépendance des vies intimes et des discours publics. Cela dit, étant centrée sur les interactions humaines, son approche ne semble pas prendre en compte d'autres aspects de l'intimité qui ne sont pas forcément humains (tels que les animaux, des corps technologiques ou des divinités). Aussi, la réflexion de Plummer (comme celles d'autres autrices et auteurs cités) est basée sur des cultures et des contextes occidentaux qui sont différents à de nombreux égards de la culture et du contexte tunisien, même si l'occident et le Maghreb ne sont pas complètement distincts. Tarik Sabry (2010), qui porte un regard postcolonial sur les cultures arabes et contemporaines, suggère de les penser en prenant en considération les différentes rencontres historiques et culturelles qu'elles connaissent et qu'elles ont connues. Il considère que ces cultures sont en perpétuelles négociations entre l'ancien et le nouveau, l'endogène et l'exogène.¹² Autrement dit, elles sont constamment affectées par leurs propres histoires et par d'autres

¹² L'endogénéité est comprise dans le texte de Sabry (2010) comme ce qui est produit historiquement dans la rencontre avec d'autres cultures, et qualifie un espace socioculturel donné.

cultures. En ce sens, il me semble important, dans ma réflexion des intimités tunisiennes, (1) de ne pas exclure, mais ni de me limiter aux conceptions occidentales de l'intimité et de voir comment ces conceptions informent les manières dont les Tunisiens et Tunisiennes vivent et parlent de leurs vies intimes; (2) de repenser le lien entre l'endogène et l'exogène, l'intérieur et l'extérieur.

Bien que cette revue de littérature attire mon attention sur les aspects politiques et publics de l'intimité, nécessaires à la compréhension des *talk-shows* à l'étude, je propose une nouvelle théorisation de l'intimité qui permet de mettre en avant son aspect mobile et affectif. Je suggère en effet que l'intimité est une impression (Ahmed, 2013) qui a lieu au moment où un corps humain s'oriente (2006) vers d'autres corps. Ainsi, il devient possible de détacher l'intimité des contextes occidentaux, où elle est souvent étudiée, pour enfin l'explorer en lien avec les normes, les discours et les idéaux tunisiens. J'explore, dans un premier temps, la notion d'impression (Ahmed, 2004), me permettant de localiser l'intimité, tout en mettant l'accent sur son aspect affectif. Ensuite, j'ai recours au concept d'orientation (Ahmed, 2006) me permettant de penser les liens entre la notion d'intimité et les cultures hétéronormatives. Il devient donc plus facile d'étudier l'intimité dans un contexte non-occidental, en prenant en considération les normes et les discours dominants.

Une conception mobile de l'intimité

Des impressions intimes

S'inspirant du travail de Hume, Green et Grose (1964) sur l'émotion, Sara Ahmed a recours à l'idée d'impression pour parler conjointement d'affect et d'émotion.¹³ Impression permet non seulement d'explorer comment les corps sont en contacts les uns avec les autres, mais aussi les manières dont ces contacts deviennent des impressions et des émotions chargées d'idées et de valeurs.

To form an impression might involve acts of perception and cognition as well as an emotion. But forming an impression also depends on how objects impress upon us. An impression can be an effect on the subject's feelings ('she made an impression'). It can be a belief ('to be under an impression'). It can be an imitation or an image ('to create an impression'). Or it can be a mark on the surface ('to leave an impression'). We need to remember the 'press' in an impression. (Ahmed, 2013, p.6)

Pour Ahmed, les émotions sont façonnées non pas par les corps, mais plutôt dans le contact de ces derniers. Elles créent l'effet même de surface et de frontières qui permet de distinguer entre un intérieur et un extérieur ; et les surfaces des corps «font surface» comme des effets des impressions laissées par d'autres (p.10). « *So not only do I have an impression of others, but they also leave me with an impression; they impress me, and impress upon me.* » (2004, p.6) La surface est à la fois ce qui sépare et ce qui relie le corps aux autres.

¹³ Elle estime que la distinction entre affect et émotion n'est pas naturelle. Elle considère que la séparation entre ces deux notions est un acte complexe qui devrait être justifié, dans le travail de recherche, comme une méthode.

Ahmed utilise d'ailleurs la métaphore de la peau qui contient nos corps humains, qui nous permet d'être affectés et que nous sentons lorsqu'elle est en contact avec des corps et des objets qui l'affectent. L'idée de peau et de surface suggérée par Ahmed me paraît particulièrement suggestive pour la réflexion des intimités tunisiennes. En effet, elle permet de problématiser de manière originale et fluide le lien entre l'intérieur et l'extérieur, le privé et le public. Elle implique également que l'intimité ne soit pas située à l'intérieur des corps humains ou de certaines relations, comme le suggèrent certains auteurs (Frank, 1998 ; Persson, 2001 ; Taylor & Ferguson, 1980), mais qu'elle soit produite dans le contact d'un corps avec d'autres corps ou objets.

Alors qu'Ahmed (2006) adopte une perspective phénoménologique, mettant l'accent sur l'expérience vécue, comprenant le corps comme ce qui nous procure une perspective, un point de départ à partir duquel le monde se déploie, je m'aligne pour ma part avec une approche Deleuzienne (1988), me permettant de centrer mon attention sur les changements et les variations qui ont lieu lorsque les corps se heurtent et entrent en contact. Pour Deleuze, le corps est toute unité composée de parties. Il est défini par les relations de mouvement et de repos, de vitesse et de lenteur de ses parties. Autrement dit, un corps est « *a complex relation between differential velocities, between deceleration and acceleration of particles.* » (Deleuze, 1988, p.123) Selon cette perspective, le corps est humain, animal, technologique, social, un corpus linguistique, un parti politique, un livre, voire même une idée. Ainsi l'intimité

peut se produire lors de l'orientation de corps humains vers d'autres corps humains ou non humains.

Des orientations intimes

Par orientations, Ahmed (2006) entend les manières dont nous habitons l'espace ; c'est-à-dire les directions que nous prenons et qui font en sorte que certains corps et objets soient à notre portée, et pas d'autres. L'espace n'est pas extérieur aux corps, mais il est comme une seconde peau « *that unfolds in the folds of the body* » (Ahmed, 2006, p.9). Pour l'autrice, l'espace prend la forme des corps qui l'habitent et ces corps prennent forme à travers leurs orientations les uns par rapport aux autres. Dans nos sociétés hétéronormatives, nous devenons *straight* en nous alignant avec les « lignes » qui ont été suivies par les autres. Ces lignes qui nous dirigent sont performatives (Butler, 2013) ; « *they depend on the repetition of norms and conventions, of routes and paths taken, but they are also created as an effect of this repetition.* » (Ahmed, 2006, p.16) Or si les corps ne s'alignent pas avec ces lignes, ils seront désorientés ; et ne vont pas droit au but. Néanmoins, en empruntant des déviations nécessaires, ils contribuent la création de nouvelles lignes sur la « peau du social ». En effet, pour Ahmed, le social a une peau, c'est-à-dire une bordure qui ressent et qui prend forme à travers les impressions laissées par les autres (Ahmed, 2004 ; Probyn, 1996).

Je suggère, dans cet article, que les intimités se forment lorsque les corps empruntent des directions *straight* prescrites par l'ordre social, ou se tournent

vers des directions « obliques » éloignées de la sphère du désir hétéronormatif. L'hétéronormativité agit comme une forme de confort public qui permet à certains corps de s'étendre dans des espaces qui ont déjà pris leurs formes. Ainsi, les intimités sont étroitement liées aux cultures hétéronormatives qui font en sorte que certains corps puissent trouver leurs places et se sentir chez eux dans des contextes qui prennent leur forme. Nos manières de vivre, nos intimités, sont ainsi imbriquées dans des normes, des valeurs, des idéaux, des discours qui peuvent se (dé)placer différemment d'un contexte à un autre.

Dans la partie suivante, je m'intéresse à l'intimité telle qu'elle est comprise, dans le contexte tunisien. Je m'oriente vers le langage populaire tunisien (le dialecte arabe tunisien) et l'arabe littéraire pour me questionner sur les manières dont l'intimité se traduit dans ce contexte, ainsi que sur les différents éléments qui la conditionnent. Mais avant cela, j'explique, à travers les théories post-coloniales, comment la langue peut servir de porte d'entrée pour appréhender les intimités tunisiennes. J'emprunte ce détour car la littérature offre peu de réflexions sur les intimités tunisiennes et plus largement arabes. Le recours à la langue arabe ouvre la discussion sur les normes, les discours et les valeurs qui orientent ces intimités.

Les intimités tunisiennes

Un retour au dialecte tunisien et à l'arabe littéraire

Language as communication and as culture are then products of each other ... Language carries culture, and culture carries, particularly through orature and literature, the entire body of values by which we

perceive ourselves and our place in the world ... Language is thus inseparable from ourselves as a community of human beings with a specific form and character, a specific history, a specific relationship to the world. (Wa Thiong'o, 1992, p. 15-16)

La langue est en effet un vecteur et un champ de bataille culturels et identitaires (Fanon, Sartre et Farrington, 1963). Elle est ce qui permet aux personnes non seulement de décrire le monde, mais aussi de se traduire eux même (Wa Thiong'o, 1992). Dans cet article, la langue me permet de me questionner non seulement sur les manières dont les Tunisiennes et Tunisiens appréhendent et parlent de leurs intimités, mais elle me servira aussi de porte d'entrée vers les cultures hétéronormatives tunisiennes, me permettant d'explorer les manières dont ces intimités conditionnées dans le contexte tunisien.

Ce contexte a la particularité d'avoir un héritage civilisationnel et linguistique très riche, engendré par la succession de colonisations, qui a donné forme à son dialecte : l'arabe tunisien.¹⁴ En plus de l'hybridité de ce dialecte, les Tunisiennes et Tunisiens ont également tendance à le pratiquer en l'alternant avec l'arabe classique, le français et l'anglais (Lawson-Sako & Sachdev, 1997). Ce va-et-vient entre les éléments culturels (langues, normes, traditions, discours, etc.) arabo-musulmans et occidentaux est justement caractéristique des cultures arabes contemporaines (Kraidy, 2009 ; Sabry, 2010). Ainsi, concevoir, dans cette théorisation, les intimités tunisiennes comme lointaines, isolées et détachées des autres cultures, risque de lui tracer un portrait essentialisant et

¹⁴ Le dialecte tunisien est composé non seulement d'arabe mais aussi de mots berbères, puniques, latins, italiens, espagnols, turcs et français.

traditionnaliste (Wright, 1992). Par ailleurs, la mobilisation de la littérature occidentale sur l'intimité des points de vues et dans les langues des groupes dominants, à elle seule, renforce leur hégémonie et écarte les perceptions, l'histoire, les cultures et les civilisations des groupes dominés (Fanon, 2008). Il me semble donc important d'établir un dialogue entre les compréhensions arabes et occidentales de l'intimité. Le monde académique, où les savoirs sont ancrés dans des épistémologies occidentales, offre des outils théoriques pour déconstruire l'intimité, mais peu de réflexions critiques sur les intimités arabes. Par ailleurs, la langue arabe, servira de porte d'entrée aux hétéronormativités tunisiennes.

En cherchant un terme arabe dont les significations se rapprochent du mot français « intimité » (ou « *intimacy* » en anglais), j'ai rencontré le terme « *al-soutrah* أَلْسْتَرَة ». Notons qu'il ne s'agit pas d'un équivalent aux mots « intimité » ou « intime », mais il s'agit d'un terme parlant des rapports de force qui orientent les vies intimes.

Al soutrah : des discours normatifs appelant au voilement

« *Al-soutrah* أَلْسْتَرَة »¹⁵ est un nom (féminin), appartenant au vocabulaire islamique, utilisé aujourd'hui en langue arabe (arabe littéraire et plusieurs autres dialectes, dont le dialecte tunisien) pour désigner la pratique de couvrir,

¹⁵ En sanskrit, « *soutra* » ou « *sûtra* » fait référence aux recueils de règles ou préceptes exprimés sous la forme d'aphorisme. Ces règles (règles du rituel, de la morale et de la vie quotidienne) seraient parfois intelligibles et seraient mentionnées sans être commentées. Les « *soûtras* » véridiques seraient des descriptions d'anciens rituels qui exposent de manière détaillée les actes de chaque cérémonie solennelle ou privée (Caillois, 1967, dans CNRTL, 2012).

de cacher et de dissimuler, notamment par protection, par pudeur ou par modestie (Biberstein-Kazimirski, 1860). « *Al-soutrou* », qui est une variation de « *al-soutrah* », fait référence à l'éloignement et à la protection. En arabe littéraire « *al-soutrah* » peut désigner des objets qui cachent et dissimulent, couvrent et dérobent des regards, tels que des draps, rideaux et/ou voiles. D'ailleurs, le mot « *al-soutrah* » peut faire référence à des vêtements couvrant les corps. « *Soutrah* », en arabe littéraire et dans certains dialectes, signifie la veste qui couvre et protège les corps humains, notamment du froid. « *Al-soutrah* » peut également signifier le bouclier qui protège, et désigne le contournement des espaces géographiques (toits, terres, etc.) avec des murs, des plantes ou autres, afin de les protéger ou de protéger ses occupants.

Dans le dialecte tunisien, « *al-soutrah* » réfère d'une part au voilement de ce qui est « intérieur » et « *aib* » (« *aib* » se traduisant par ce qui est honteux et immoral)¹⁶ et d'autre part à la satisfaction des besoins « nécessaires » à la vie modeste et discrète, notamment sur les plans financiers et moraux. En somme, « *al-soutrah* » (dans le dialecte tunisien) se réfère à la préservation des bonnes apparences ; l'apparence étant comprise comme ce qui « a pour double fonction de dissimuler l'intérieur et de révéler une surface » (Arendt, 1982, p.60). Les *talk-shows* tunisiens où sont exposés des problèmes liés aux vies intimes (comme les problèmes de couples, de familles, entre les amis, la

¹⁶ La traduction que je propose est limitée. Le terme « *aib* » est porteur de fortes significations morales et religieuses et mérite une exploration plus profonde. Il est néanmoins important de préciser que le « *aib* » et l'« intérieur » sont deux discours distincts, mais qui se rencontrent à bien des égards. « Intérieur » fait ici référence à ce qui n'est pas acceptable de montrer en public, selon les discours moralisateurs et religieux, tandis que le « *aib* » fait référence aux torts et à ce qui est immoral.

sexualité et les grossesses hors mariages, les violences envers les femmes, la pauvreté, etc.) vont ainsi à l'encontre de cette notion et s'alignent davantage avec son antonyme « *al-fadhiha* » qui signifie le dévoilement qui fait scandale. « *Al-fadhiha* » désigne également une/des situation(s) où il y a opprobre et ignominie (De Biberstein-Kazimirski, 1860).

Plus généralement, que ce soit dans l'arabe littéraire ou dans le dialecte tunisien, « *al-soutrah* » renvoie non seulement à l'idée de voilement de ce qui est intérieur ou déviant, mais aussi à l'idée de « *haya* », « *haya* » désignant à la fois la pudeur, la honte et la crainte du blâme (Bouhdiba, 1984).

Par extension, le mot [*haya*] finit par couvrir le devoir de s'abstenir d'accomplir en public tout acte vital et [que] le groupe en tant que tel n'a pas à connaître. Manger en public est signe d'impudeur tout autant qu'une tenue légère ou des propos osés. Le champ couvert par le *haya* a même fini de proche en proche par englober toute action dont l'accomplissement en public n'est pas strictement indispensable à la vie collective. (Bouhdiba, 1984, p.94)

Dans le vocabulaire islamique, « *al-soutrah* » désigne d'abord un objet¹⁷ que le croyant mettrait devant lui lors de la prière afin qu'il agisse comme barrière symbolique isolant le fidèle et son Dieu. « *Al-soutrah* » est également utilisé comme un synonyme à « *al-hidjab* », un mot signifiant non seulement le masque qui s'interpose entre l'objet et l'œil (Biberstein-Kazimirski, 1860), mais aussi au voile islamique. « *Al-soutra* » renvoie, en effet, à l'idée de cacher les parties « intimes » et « *awra* » du corps. Le terme « *awra* » signifie, dans le

¹⁷ L'objet ne semble pas avoir de forme fixe, il est utilisé principalement pour sa portée symbolique.

dialecte tunisien, ce que la pudeur empêche de voir et de faire voir (de Biberstein-Kazimirski, 1860, p.405). Littéralement « *awra* » signifie « la perte d'un œil » (Bouhdiba, 1984, p.52). Bref, les discours normatifs appellent au voilement de l'intime, de la *awra* et du *aïb*. Les *talk-shows* tunisiens vont ainsi à l'encontre de ces discours, montrant et parlant de problèmes intimes. Ils sont en effet des adaptations d'émissions occidentales qui se basent sur et mettent en scène des rituels d'aveu¹⁸ (Foucault, 1978).

Le dévoilement intime dans les *talk-shows* tunisiens

Talk-show entre dévoilement de soi et dévoilement de l'autre

L'aveu est valorisé dans les sociétés occidentales, qu'il soit public ou privé, étant donné qu'il apparaît comme acte d'énonciation véridique (Foucault, 1978). En Tunisie, bien que l'aveu public soit perçu comme un acte profane pouvant mener à « *al-fadhiha* » (l'ignominie et l'opprobre), ce rituel a semblé avoir été plus accepté autour de la période insurrectionnelle, dans la mesure où il a pu se présenter comme un acte de résistance politique qui divulgue la « réalité » et les maux de la société tunisienne (pauvreté, torture dans les prisons, corruption, etc.), des maux qui étaient pendant longtemps dissimulés par le régime de Ben Ali. Ainsi, l'aveu provoque aujourd'hui de nombreuses

¹⁸ « L'aveu est un rituel de discours où le sujet qui parle coïncide avec le sujet de l'énoncé; c'est aussi un rituel qui se déploie dans un rapport de pouvoir, car on n'avoue pas sans la présence au moins virtuelle d'un partenaire qui n'est pas simplement l'interlocuteur, mais l'instance qui requiert l'aveu, l'impose, l'apprécie et intervient pour juger, punir, pardonner, consoler, réconcilier. Un rituel où la vérité s'authentifie de l'obstacle et des résistances qu'elle a eu à lever pour se formuler ; un rituel enfin où la seule énonciation, indépendamment de ses conséquences externes, produit, chez qui l'articule, des modifications intrinsèques. » (Foucault, 1978, p.82-83)

controverses étant situé entre le profane et le véridique. Les *talk-shows* à l'étude sont au cœur de cette tension incitant au dévoilement de problèmes liés aux vies intimes (comme les problèmes de couples, de familles, entre les amies et amis, la sexualité et les grossesses hors mariages, les violences envers les femmes, la pauvreté, etc.). Par ailleurs, ces émissions requièrent non seulement des témoignages sur nos intimités, mais aussi sur celles des personnes auxquelles nous sommes intimement liées.

Bassamet : *Il y a des histoires dont je ne veux pas raconter... parce que c'est mon père.*

L'animateur : *Quelles sont les histoires que tu ne veux pas raconter? (Il se penche vers la participante) Dis-moi... je veux comprendre... je veux comprendre... juste comprendre.*

Bassamet : *Je m'excuse Mr. Ala (elle sourit), je ne m'adresse pas seulement à toi, je m'adresse à toute la Tunisie. Je ne peux pas.*

L'animateur : *Non! non mais qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce qu'il y a exactement? Qu'est-ce qu'il y a exactement?*

Bassamet hésite : *Je ne peux pas... il m'a fait beaucoup de torts... je ne peux pas.*

L'animateur : *Il t'a causé des torts importants?*

Bassamet : *Des coups, des insultes, des choses comme ça... jusqu'à ce que je n'en puisse plus... le fait qu'il m'appelle pour lui ramener un verre d'eau me met dans un état de frayeur (sa voix tremble).*

L'animateur : *(...) Donc tu as peur de lui... il te terrifie.*¹⁹

Bassamet, qui a participé à l'épisode du 21 février 2020 du *talk-show Andi Mankolek*, est mère monoparentale, dans une situation précaire, qui a eu un

¹⁹ Les extraits cités dans ce texte sont des traductions approximatives d'extraits de *talk-shows*, du dialecte tunisien vers le français.

enfant en dehors du cadre du mariage. Elle a lancé un appel à l'aide d'abord sur les réseaux sociaux, puis à travers l'émission *Andi Mankolek*, pour retrouver son enfant duquel elle a été séparée à la suite d'une décision juridique. Bien que Bassamet ait exprimé son désir de ne pas évoquer des détails de ses relations avec son père et le père de son enfant, l'animateur persiste jusqu'à ce qu'elle réponde à ses questions et lui promet de retrouver son enfant. Le dévoilement intime de Bassamet apparaît comme le prix à payer pour bénéficier de l'aide de l'émission, se concrétisant non seulement à travers la publicisation de son appel à l'aide, mais aussi par la mise en œuvre de moyens concrets pour retrouver l'enfant (par exemple : le contact de responsables inaccessibles, le recours à des experts, faire pression sur les ministères, etc.). En contre-parti, Bassamet est redevable de produire un témoignage authentique qui aurait le potentiel d'intéresser et de toucher l'auditoire (Cragin, 2010 ; Gamson, 1998). Les témoignages donnant une impression d'authenticité sont justement ceux qui sont émotionnellement chargés (Gamson, 1998 ; Grindstaff, 2002). L'animateur incite ainsi Bassamet à dévoiler un secret douloureux, étant guidé par une psychologue et l'équipe de l'émission qui communiquent avec lui à travers une oreillette.

Dans le cas de Hedi et de Sophia, qui ont participé à l'épisode du 22 mars 2019 du *talk-show Maa Ala*, l'authenticité de leurs témoignages est également en jeu. Par ailleurs, elles et ils racontent des histoires contradictoires, remettant en question leur crédibilité respective. Hedi, un homme de 72 ans, appartenant à la classe populaire et vivant dans un milieu rural, a invité Sophia, âgée de 58

ans, avec qui il s'est récemment marié et de qui il venait de se séparer. Il clame vouloir se réconcilier avec elle, pourtant il l'accuse publiquement de lui avoir caché « sa malformation génitale ». Avant l'arrivée de sa femme sur le plateau, il raconte les détails de leur nuit de noce.

L'animateur : *Hadj, retournons maintenant au jour de votre mariage. Vous vous êtes mariés puis vous êtes rentrés, alors? Alors?*

Hedi : (...) *Nous nous sommes mariés. La nuit de nos noces j'ai vu qu'elle était... euh... (il hésite ne semblant pas trouver ses mots) qu'elle n'était pas... euh... normale.*

L'animateur, le public et Hedi rient. Le public applaudit.

L'animateur : (...) *Qu'est ce qui n'est pas normal chez elle?*

Hedi : *elle a un aib naturel que notre Dieu miséricordieux a voulu. Elle était mariée avant moi et son mari a demandé le divorce.*

L'animateur : *À cause de ce problème?*

Hedi : *Dieu seul le sait.*

Suivant le format habituel du *talk-show Maa Ala*, Hedi raconte, dans un premier temps, son histoire dans le cadre d'un dialogue avec l'animateur, puis annonce la raison de sa venue. Dans un second temps, Sophia arrive sur le plateau pour confronter son mari et répondre à sa demande. À son arrivée sur le plateau de l'émission, Sophia, en colère, dément les propos de Hedi. Elle l'accuse de semer des rumeurs à son égard, pour nuire à sa réputation et le blâme d'avoir ce qu'elle a nommé des « pannes » (en termes français) sexuelles. Elle crie : « *Qui d'entre nous est en panne toi ou moi? Hein?* (Le public réagit entre le rire et les cris) *Hein? Qui? Jure au nom de Dieu que tu n'as aucun problème [sexuel]!* »

Ayant anticipé les accusations de son mari, Sophia a ramené des documents juridiques prouvant que son appareil génital est normal. Ces documents ont été examinés par l'équipe de l'émission et les résultats ont été rapportés par l'animateur. Pourtant ce dernier lui demande de refaire les tests dans le cadre de l'émission, et qualifie son attitude de suspecte à la suite de son refus. La crédibilité de Hedi et Sophia est donc au cœur du débat, et Sophia est redevable de prouver doublement ses dires. Au moment de la confrontation, l'échange entre Sophia et Hedi prend peu de place. Par ailleurs, elle et il s'adressent à plusieurs reprises à l'animateur, essayant de le convaincre de la justesse de sa perspective. En même temps l'animateur prend la liberté de les interrompre, de les interroger, de commenter leurs propos, de rire, de les juger, de les condamner ou de les pardonner. Il pose des questions détaillées sur leurs corps et leur vie sexuelle, qui deviennent sujettes à évaluation et qui tournent très vite à la dérision. Souvent, Hedi et Sophia s'auto-dénigrent ou s'humilient respectivement. Pour parler de son corps, Sophia utilise ironiquement et de manière défensive, la métaphore de la voiture qui a « une roue manquante », ce qui fait rire l'animateur et le public. La réaction de ces derniers valide justement la dérision de la participante. En effet, les réactions par le rire (ou par son absence) sont non seulement indicatrices, mais elles renforcent ou fragilisent aussi les modèles dominants et les normes de genre, de sexualité, d'âge et de classe sociale (Quemener, 2009). Ainsi cet épisode de *talk-show* confirme les stéréotypes quant à la sexualité des personnes âgées, la présentant comme grotesques et en déclin, notamment en dévoilant des soupçons sur la santé

sexuelle des participantes et participants et en les montrant comme des sujets risibles.

Talk-shows, orientation et désorientation de l'intime

L'analyse qui précède permet d'apercevoir comment l'injonction au témoignage, dans le cadre de *talk-shows*, est ancrée dans un rapport de domination de genre, de classe et d'âge. Cette section aborde les manières dont les *talk-shows* à l'étude interagissent avec la culture hétéronormative tunisienne, remplissant une fonction d'orientation et de réorientation des intimités tunisiennes. Dans le cas de Bassamet, l'animateur met en visibilité des normes de sexualité et de parenté, lui rappelant les potentiels jugements que les Tunisiennes et Tunisiens pourraient porter sur la naissance de son enfant en dehors du cadre d'un mariage.

L'animateur : *Après toute la fatigue et la solitude que tu as vécues, quand tu as pris ton fils dans tes bras, est-ce que ta flamme s'est atténuée?*

Bassamet (elle pleure) : *Énormément.*

L'animateur : *As-tu senti que tu avais enfin quelque chose? Enfin, bien que ce soit venu en dehors du cadre du mariage!*

Bassamet : *Ça c'est le dernier de mes soucis.*

L'animateur : *Tu dis ça car c'est une expérience que tu as vécue. Elle part de ton propre point de vu, mais les gens qui te regardent chez eux, et même qui sont sur ce plateau, voient les choses d'un autre point de vue... un point de vue social, moral ou autre. Et c'est notre liberté. Moi aussi quand je t'interroge... Ok: je dois me restreindre à des questions journalistiques précises (...) auxquelles tu es redevable de répondre, mais je suis libre dans ma vision personnelle et les gens sont libres dans les leurs.*

Il me semble intéressant de noter le langage individualiste utilisé par l'animateur. Par ailleurs, il a recours à de la notion de liberté pour légitimer non pas les actions de Bassamet, mais plutôt ses jugements et les jugements éventuels de l'auditoire sur sa situation. Ces jugements sont mis en avant au détriment de l'expérience vécue et de l'agentivité de Bassamet. Plus tard dans l'extrait, l'animateur mentionne explicitement que le souci du père concernant le cadre marital de la conception de son petit-fils est conforme aux normes.

Bassamet : Je lui ai dit «papa j'ai accouché». Et là il m'a demandé si c'était dans le cadre d'un mariage. Je lui ai dit que, malheureusement, (...) j'ai commis une faute.

L'animateur : C'est tout à fait normal qu'il te demande si c'était dans le cadre d'un mariage! Après tout c'est ton père.

Bassamet : Je lui ai dit que j'ai commis une faute, et il a tout compris. Il m'a dit qu'il ne me le pardonnerait pas.

Il est commun, dans les émissions *Maa Ala*, *Andi Mankolek* et *Serrek fi Bir* que leur animateur star, Ala Chabbi, annonce, à travers les expériences des participantes et participants, explicitement des définitions du normal et de l'anormal, de l'acceptable et de l'interdit et de l'intérieur et de l'extérieur.²⁰ Dans cet extrait, il prend parti pour le père de la participante, estimant que sa préoccupation sur la sexualité de sa fille est normale et justifiable en vue de son rôle de père. La participante quant à elle, qualifie le cadre de la conception de son fils de « faute » (*ghalta*), un euphémisme souvent utilisé dans les *talk-shows* pour qualifier les rapports sexuels hors mariage. Or l'usage des termes « faute »

²⁰ Ces propos ont émergé suite à des observations faites dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de master (Ben Jelloul, 2016), ainsi qu'à l'analyse de 24 extraits de *talk-shows* tunisiens diffusés en 2019 et 2020.

ou « en faute » (*ghalta* ou *ghaalta*), dans des contextes liés à la sexualité des femmes hors mariage, m'amène non seulement à la penser en des termes moraux et binaires, mais aussi à évaluer la « culpabilité » de ces femmes. Ce phénomène de substitution, ayant lieu à répétition, engendre l'acquisition de la sexualité de ces femmes des qualifications et des affects qui sont attachés à la faute (Ahmed, 2004). Cette réitération produit une intensification affective (Ahmed, 2004) ainsi que des effets de fixité, de frontière et de surface qui stabilisent les normes de l'intime (Butler 1993, p. 9). Dans certain cas, ces émissions empruntent un rôle de réparation normalisatrice, en offrant aux participantes et participants des ressources pour correspondre aux normes. Dans le cas de Hedi, l'animateur lui a proposé que l'émission se charge des examens médicaux de sa femme ainsi que d'une éventuelle chirurgie esthétique, s'il est prêt à se réconcilier avec elle : « *D'accord... et si je trouve une solution. On l'amène voir un médecin qui va la soigner. Est-ce que tu serais prêt à te remettre avec elle?* » Hedi répond que « *si elle devient normale, oui.* »

Le changement proposé du corps de la participante l'amène non seulement à correspondre à la norme, mais aussi à répondre aux attentes de son mari et par conséquent réparer son mariage. Cette suggestion qui soutient un système patriarcal – notons qu'elle a été faite d'abord au mari et non pas à la participante – et met de l'avant le mariage de la participante, au détriment de ses besoins et de ses désirs individuels.

Talk-shows et réorientation

Dans le cas de Bassamet, l'émission de *talk-show* a également occupé une fonction de réorientation à travers la mise en visibilité d'un ensemble de ressources destinées aux femmes monoparentales. En effet, Bassamet a perdu la garde de son enfant à la suite de son échec à trouver des contrats de travail et de location d'un logement. Or les responsables ayant pris la décision de sa séparation de son enfant étaient chargés d'abord de l'orienter vers des associations œuvrant à héberger les femmes monoparentales et leurs enfants, à leur offrir des formations professionnelles et un soutien psychologique. À la suite du témoignage de Bassamet, l'émission a invité Halima Jouini, et Rebeh Ben Chaabane, deux militantes féministes qui ont parlé de ces associations et des services qu'elles offrent. Elles ont mis aussi en visibilité les droits de Bassamet qui ont été transgressés et dénoncé des défaillances institutionnelles causant la séparation de la participante de son enfant. Ainsi, en partant de l'expérience de Bassamet, elles ont montré aux téléspectatrices des ressources vers lesquelles elles pourraient se tourner et des outils juridiques et administratifs avec lesquelles elles pourraient se défendre. Elles ont aussi accepté de prendre en charge la participante et l'animateur a proposé à Halima Jouini de collaborer avec elle pour retrouver l'enfant.²¹ Ainsi, le dispositif *talk-show* a mis en œuvre et en visibilité des moyens pour aider la participante, et

²¹ Deux semaines plus tard, l'émission a annoncé avoir retrouvé l'enfant qui a été adopté. L'émission a d'abord diffusé une conversation téléphonique entre l'animateur et le porte-parole des tribunaux de Monastir et Mahdia. Ce dernier a démenti des propos de Bassamet et a communiqué des détails sur la procédure juridique. Par la suite, l'émission a donné la parole à la famille adoptive de l'enfant, qui a dénoncé le harcèlement et les messages haineux reçu par la mère adoptive l'incitant à rendre l'enfant à sa mère biologique.

plus largement les téléspectatrices monoparentales, à se redresser. Alors que l'analyse précédente montre comment les *talk-shows* offrent aux participantes et participants désorientés des moyens pour se conformer aux normes, cette analyse met en lumière les manières dont ce dispositif les aide à naviguer l'espace et à rendre certains corps et objets à leurs portées.

Conclusion

Les émissions de *talk-shows* permettent d'explorer les aspects politiques, publics et affectifs de l'intimité. Les exemples cités montrent d'une part que les *talk-shows* tunisiens occupent, à l'époque actuelle, un rôle d'orientation et de désorientation en renforçant les normes de l'intime. En définissant le normal, l'acceptable et l'interdit, en valorisant les jugements portés sur les participantes et participants, en leur offrant des ressources normalisatrices, en mettant en jeu leurs crédibilités et en utilisant, à répétition, des signes « collants » (Ahmed, 2004), ils stabilisent les normes de l'intime et affirment la domination des groupes marginalisés. D'un autre côté, ces émissions occupent une fonction de réorientation non seulement en donnant à voir un ensemble de ressources qui auraient le potentiel de réorienter les personnes désorientées, mais elles accompagnent aussi les participantes et participants selon leurs besoins (économiques, sociaux, juridiques, etc.). En montrant l'intimité des participantes et participants et les récits qui en émanent, ces émissions défient les discours normatifs d'*al-soutrah* qui appelle au voilement de l'intimité et du *aib*. Or, le voilement de l'intime et du *aib*, les gardant à l'intérieur et au privé protège les participantes et participants des blâmes et des jugements. Il bloque

aussi la formation de nouvelles cultures normatives (Berlant & Warner, 1998). Autrement dit, il empêche la création de nouvelles lignes normatives sur la peau du social (Ahmed, 2006). À travers la mise en visibilité et la discussion des intimités tunisiennes « anormales », les *talk-shows* dynamisent et négocient les normes de l'intime, en montrant les lignes à suivre et celles vers lesquelles (ne pas) se tourner.

Références

- Ahmed, S. (2004). Collective feelings : Or, the impressions left by others. *Theory, Culture & Society*, 21(2), 25–42.
- Ahmed, S. (2006). *Queer phenomenology : Orientations, objects, others*. Durham: Duke University Press.
- Ahmed, S. (2013). *The cultural politics of emotion*. New York: Routledge.
- Arendt, H. (1982). *La vie de l'esprit, I : La pensée*. Paris: Puf.
- Ben Jelloul, M. (2016). *La télé-intimité : Zoom sur le reality-show tunisien «Andi Mankolek»*. École Supérieure des Sciences et Technologies du Design.
- Berlant, L., & Warner, M. (1998). Sex in public. *Critical Inquiry*, 24(2), 547–566.
- Bhabha, H. (2007). *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*. Paris: Payot.
- Bhabha, H. (2015). *Debating cultural hybridity : Multicultural identities and the politics of anti-racism*. Londres: Zed Books Ltd.
- Biberstein-Kazimirski, A. (1860). *Dictionnaire arabe-français : contenant toutes les racines de la langue arabe, leurs dérivés, tant dans l'idiome vulgaire que dans l'idiome littéral, ainsi que les dialectes d'Alger et de Maroc* (Vol. 2). Librarue du Liban.
- Bouhdiba, A. (1984). La société maghrébine face à la question sexuelle. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 91–110.
- Brannen, J., & Moss, P. (1991). *Managing Mothers Dual Earner Households After Maternity Leave*. Crowns nets: Allen & Unwin Australia.
- Butler, J. (2005). *Giving an account of oneself*. Oxford: Oxford University Press.
- Butler, J. (2013). *Excitable speech : A politics of the performative*. New York: Routledge.
- Cambridge Dictionary. (2018). Intimacy. Dans Cambridge Dictionary. URL: <https://Dictionary.Cambridge.Org/Us>.
- Cragin, B. (2010). Beyond the feminine : Intersectionality and hybridity in talk shows. *Women's Studies in Communication*, 33(2), 154–172. <https://>

doi.org/10.1080/07491409.2010.507585

- Deleuze, G. (1988). *Spinoza : practical philosophy*. San Francisco: City Lights Books.
- Dictionnaire Larousse. (2018). *Intimité*. Dans *Le Dictionnaire Larousse*.
- El Issawi, F. (2012). *Tunisian media in transition*. Carnegie Papers.
- Fanon, F. (2008). *Black skin, white masks*. New York: Grove press.
- Fanon, F., Sartre, J.-P., & Farrington, C. (1963). *The wretched of the earth* (Vol. 36). New York: Grove Press New York.
- Foucault, M. (1978). *The History of Sexuality, vol. 1, An Introduction*, trans. Robert Hurley. *New York: Pantheon*.
- Frank, K. (1998). The Production of Identity and the Negotiation of Intimacy in a Gentleman's Club'. *Sexualities, 1*(2), 175–201.
- Gamson, J. (1998). Publicity traps: Television talk shows and lesbian, gay, bisexual, and transgender visibility. *Sexualities, 1*(1), 11–41.
- Giddens, A. (1992). The transformation of intimacy : Sexuality, love and intimacy in modern societies. *Cambridge: Polity*.
- Grindstaff, L. (2002). *The money shot : trash, class, and the making of TV talk shows*. Chicago: University of Chicago Press.
- Honeycutt, J. M., Cantrill, J. G., Kelly, P., & Lambkin, D. (1998). How Do I Love Thee? Let Me Consider My Options Cognition, Verbal Strategies, and the Escalation of Intimacy. *Human Communication Research, 25*(1), 39–63.
- Hume, D., Green, T. H., & Grose, T. H. (1964). The philosophical works. *The Columbia History of Western Philosophy, 454*.
- Jamieson, L. (1999). Intimacy transformed? A critical look at the 'pure relationship.' *Sociology, 33*(3), 477–494.
- Kaplan, D. (2005). Public intimacy : Dynamics of seduction in male homosocial interactions. *Symbolic Interaction, 28*(4), 571–595.
- Kehily, M. J., & Nayak, A. (1997). "Lads and laughter": humour and the production of heterosexual hierarchies. *Gender and Education, 9*(1), 69–

88.

- Kraidy, M. (2009). *Reality television and Arab politics : Contention in public life*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Laurenceau, J.-P., Rivera, L. M., Schaffer, A. R., & Pietromonaco, P. R. (2004). Intimacy as an interpersonal process : Current status and future directions. *Handbook of Closeness and Intimacy*, 61–78.
- Lawson-Sako, S., & Sachdev, I. (1997). Accommodation communicative en Tunisie : une étude empirique. [Chapitre de livre] dans F. Laroussi (dir.). *Plurilinguisme et Identités Au Maghreb*, (p. 101-114). Rouen: Université de Rouen.
- Le Petit Robert. (2003). *intimité*. Dans *Le Dictionnaire Le Petit Robert*. Retrieved from <http://www.oed.com/viewdictionaryentry/Entry/11125>
- Mehl, D. (1996). *La télévision de l'intimité*. Seuil Paris.
- Morris, L. (1990). *The workings of the household : A US-UK comparison*. Cambridge: Polity Press.
- Newton, M., Boblin, S., Brown, B., & Ciliska, D. (2006). Understanding intimacy for women with anorexia nervosa: A phenomenological approach. *European Eating Disorders Review: The Professional Journal of the Eating Disorders Association*, 14(1), 43–53.
- Oxford Dictionary. (n.d.). *Intimacy*. Dans *Oxford Dictionary*. Retrieved from <http://www.oed.com/viewdictionaryentry/Entry/11125>
- Pahl, J. M. (1989). *Money and marriage*. New York: Macmillan.
- Persson, A. (2001). Intimacy among strangers. *Journal of Mundane Behavior*, 2(3), 309–316.
- Plummer, K. (2003). *Intimate citizenship : Personal decisions and public dialogues*. Seattle: University of Washington Press.
- Probyn, E. (1996). *Outside Belongings*. Retrieved from <https://books.google.ca/books?id=2saahbFbeSUC>
- Quemener, N. (2009). Performativité de l'humour: enjeux méthodologiques et théoriques de l'analyse des sketches dans les talk shows. *Questions de*

Communication, (16), 265–288.

Sabry, T. (2010). *Cultural encounters in the Arab world : On media, the modern and the everyday* (Vol. 89). Londres: IB Tauris.

Stanko, E. (1985). Intimate intrusions. *Woman's Experience of Male Violence*. Londres: Routledge.

Taylor, R. B., & Ferguson, G. (1980). Solitude and intimacy : Linking territoriality and privacy experiences. *Journal of Nonverbal Behavior*, 4(4), 227–239.

Vogler, C. (1998). Money in the household : some underlying issues of power. *The Sociological Review*, 46(4), 687–713.

Wa Thiong'o, N. (1992). *Decolonising the mind : The politics of language in African literature*. Nairobi: East African Publishers.

Wright, C. (1992). National liberation, consciousness, freedom and Frantz Fanon. *History of European Ideas*, 15(1–3), 427–434.

Émissions citées:

Andi Mankolek. 2020. Émission de télévision. Animée par Ala Chebbi. Diffusée le 6 Mars 2020. Tunisie : Attasia.

Andi Mankolek. 2020. Émission de télévision. Animée par Ala Chebbi. Diffusée le 21 février 2020. Tunisie : Attasia.

Maa Ala. 2019. Émission télévision. Animée par Ala Chebbi. Diffusée le 1^{er} mars 2019. Tunisie : Elhiwar Ettounsi.

HABITUDES DE CONSOMMATION MÉDIATIQUE DES JEUNES ADULTES DE 18-25 ANS : ENTRE DÉSIR DE GRATUITÉ ET TACTIQUES DE CONTOURNEMENT DES FRAIS

Dominique Langlais

Université du Québec en Outaouais

Résumé : *Les habitudes de consommation médiatique évoluent dans un environnement marqué par l'essor de l'internet mobile et l'utilisation d'appareils multifonctionnels (Détrez, 2017). Il s'ensuit pour les médias traditionnels un défi d'adaptation à ces nouveaux comportements, notamment en ce qui concerne la production et la distribution des produits culturels (Sonnac et Gabszewicz, 2013). Or, les consommatrices et consommateurs constituent un groupe d'une grande hétérogénéité. Cette recherche qualitative s'intéresse aux habitudes de consommation médiatique chez de jeunes adultes de 18 à 25 ans vivant au Québec. À la suite d'analyses effectuées sur les verbatims et par l'écoute des enregistrements des groupes de discussion, les résultats révèlent que les personnes ayant participé à l'étude ont des habitudes de consommation médiatique marquées par une culture de la gratuité et par des tactiques de contournement des frais.*

Mots-clés : jeunes ; consommation ; médias ; gratuité ; numérique ; Montréal.

Abstract : *Media consumption habits are evolving in an environment marked by the rise of mobile internet and the use of multifunctional devices (Détrez, 2017). It follows for traditional media, a challenge of adapting to these new behaviors, in particular with regards to the production and distribution of cultural products (Sonnac and Gabszewicz, 2013) ; however, consumers constitute a very heterogeneous group. This qualitative research examines the*

media consumption habits of young adults aged 18 to 25 living in Quebec. Following inductive analyses carried out on the verbatims and by listening to the recordings of the focus groups, the results reveal that the participants have media consumption habits marked by a culture of free access and by tactics of circumvention of fees.

Keywords : young adults ; consumption ; media ; free access ; digital ; Montreal.

Introduction

Depuis quelques années, la consommation des produits culturels est considérablement transformée par l'avènement de l'internet mobile et des appareils multifonctionnels (Donnat, 2009 ; Granjon, Jouët et Vedel, 2011). La révolution numérique a ainsi induit des changements dans la production, la distribution et la consommation des produits culturels (Chantepie, 2017 ; Détrez, 2017 ; Octobre, 2016). Selon l'Association québécoise de la production médiatique (2019), ces transformations affectent plusieurs secteurs des industries culturelles, et l'arrivée des plateformes de diffusion numérique a eu des effets notables sur les habitudes de consommation des produits culturels. L'étude sur l'état des lieux en cinéma et télévision menée par l'Institut de la statistique du Québec (2014) a souligné une multiplication des choix (hyperoffre) pour les consommatrices et consommateurs et la progression de la vidéo sur demande :

L'émergence de nouveaux modes de consommation opère aussi une transformation sociale. Certaines technologies favorisent l'accès aux contenus linéaires sur des plateformes alternatives et la consommation de contenus interactifs associés. De plus, des outils technologiques facilitent l'interaction entre [les personnes qui utilisent ces outils] et les créatrices et créateurs de contenus ou avec leurs pairs dans les réseaux sociaux. Ces plateformes permettent ainsi aux publics de personnaliser et de partager plus largement leur expérience au sujet d'un film, d'une émission ou d'une vidéo. Ainsi, les façons de stimuler le goût aussi bien que les attentes et les habitudes évoluent. (Institut de la statistique du Québec, 2014, p. 30)

Selon le rapport rédigé par Noam (2008) pour le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), l'émergence de la télévision personnalisée, qui offre une plus grande capacité de stockage et un accès personnalisé pour les utilisatrices et utilisateurs, est directement liée aux innovations technologiques. Ce nouveau contexte est également caractérisé par l'essor des pratiques de visionnement connecté qui reposent sur l'autonomie et la personnalisation.

Le secteur des médias de l'information est également affecté par ces mutations numériques. En effet, malgré les algorithmes et les bulles informationnelles (Vercellone, 2020), l'accès à une variété de contenus permet aux consommateurs de sélectionner les informations qui leur paraissent intéressantes. L'individualisation des choix informationnels s'effectue en combinant des sources issues des médias traditionnels, des informations mises en ligne et à travers différentes plateformes numériques. La consommation de l'information devient alors mobile, personnalisée et participative (Granjon *et al.*, 2011 ; Granjon et Le Foulgoc, 2010 ; Purcell *et al.*, 2010).

Selon une enquête du Pew Research Center (Purcell *et al.*, 2010), dès 2010, 92% des Américaines et Américains utilisaient déjà plusieurs plateformes pour s'informer au cours d'une même journée. Par ailleurs, les données du centre américain soulignent une croissance marquée des usages mobiles pour l'information (Fedeli et Matsa, 2018). Au Québec, Giroux, Proulx et Souissi (2017) notent également une croissance de l'usage des modes numériques pour

s'informer. Ceci s'effectue dans un contexte de cohabitation entre les médias traditionnels et les nouveaux médias où chaque individu sélectionne les supports d'information « [...] qui répondent de façon satisfaisante à ses besoins en information et qui s'intègrent au mieux à ses activités quotidiennes» (Giroux *et al.*, 2017, p. 68). Toutefois, l'Institut de la statistique du Québec (2014) fait remarquer que le développement des outils technologiques en ligne a fait émerger une culture de la gratuité qui était auparavant absente pour des services conventionnels.

Le présent article¹ s'intègre dans le cadre d'un projet de recherche qui a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) portant sur l'évolution des médias de service public². Après avoir analysé les enjeux liés au service public médiatique³, nous avons voulu saisir les dynamiques spécifiques des jeunes adultes face aux médias en général et ce, dans le nouvel environnement. En effet, selon Giroux (2020), le groupe des jeunes adultes adopte des habitudes typiques face à la consommation des médias dans un environnement marqué par l'omniprésence du numérique. Cet

¹ L'auteur souhaite remercier Aimé-Jules Bizimana qui est professeur au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et chercheur au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS) ainsi qu'Oumar Kane qui est professeur au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et chercheur au CRICIS.

² « Le service public médiatique à l'ère de l'internet », programme Savoir, CRSH, 2014-2017 [2020].

³ Nous présentons ici les résultats sur l'ensemble des médias, une première contribution (Langlais, Bizimana et Kane, 2020) s'est concentrée sur le service public médiatique.

article porte donc précisément sur les habitudes de consommation des médias chez des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans dans le contexte des mutations en cours dans l'environnement médiatique. Il tentera entre autres de comparer les comportements du groupe retenu à ce que les textes scientifiques relèvent.

Des comportements et des supports en mutation

Selon l'enquête sur les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, le temps consacré au média télévisuel est en recul et tend à s'individualiser, surtout pour la jeune génération (Donnat, 2009). Cependant, pour Kervella et Loicq (2015), certaines distinctions méritent d'être soulignées. Dans leur étude sur les pratiques télévisuelles des jeunes à l'ère du numérique, les auteures notent que la consommation télévisuelle « [...] n'est plus limitée à la médiation exclusive du petit écran puisque ces jeunes visionnent aussi des contenus télévisuels sur les nouveaux écrans » (Kervella et Loicq, 2015, p. 82). La culture numérique correspond maintenant à une offre multimédia, multisupport et multiécran associée à l'ère de l' « *any time, any where, any device* » (Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2016, p. 45). Dans ce contexte, des auteures et auteurs tels que Cailler (2011) et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (2016) décrivent une évolution du modèle télévisuel dans laquelle la programmation de contenu linéaire (modèle où la programmation est imposée selon un rendez-vous préétabli, offrant des grilles de programmes où la diffusion est prédéfinie) tend à disparaître au profit d'une liste de consultation souple, favorisant ainsi l'individualisation de la consommation.

On constate davantage une complémentarité grandissante des nouveaux supports permettant une consommation délinéarisée des contenus. Cette émulation autour de ces nouveaux supports permet une consommation parallèle sur les seconds écrans (pc, tablettes, smartphone) [...]. (Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2016, p. 46)

Malgré la facilité d'accès au numérique, l'étude de Kervella et Loicq (2015) montre que la télévision représente un média dont la consommation demeure importante chez les jeunes. Leur expérience télévisuelle s'intègre aujourd'hui dans un contexte plus large de consommations audiovisuelles. « La télévision n'est plus la seule référence audiovisuelle pour les jeunes, les contenus qu'elle produit et diffuse, notamment sur internet, demeurent leur source majeure de consommation, même s'ils ne s'en rendent pas toujours compte » (Kervella et Loicq, 2015, p. 80). Pour les consommatrices et consommateurs, le multiécran est « [...] un complément de l'écran de télévision traditionnel [...] » (Tapp et Bélanger, 2016, p. 337). Il s'ensuit un défi organisationnel qui affecte les actrices et acteurs du domaine télévisuel. Celles et ceux-ci doivent se repositionner en créant de nouvelles stratégies. « Il est essentiel pour les télédiffuseurs et les annonceurs d'être présents sur les plateformes utilisées par [la téléspectatrice ou] le téléspectateur alors qu'une relation complexe et interactive unit les deux parties » (Tapp et Bélanger, 2016, p. 337).

La télévision connaît donc des changements structurels profonds avec l'essor de l'internet, la popularité des nouveaux supports audiovisuels numériques et les changements de comportement des téléspectatrices et téléspectateurs (CRTC,

2012, 2015 ; Kredens et Rio, 2015 ; Twahirwa, 2017). Certains phénomènes sont cependant identifiables pour le groupe des 18-34 ans. Selon Matrix (2014), le *cord cutting* ou abandon de la télévision câblée et le *binge watching* ou gavage télévisuel sont des comportements favorablement attribuables à ce groupe d'âge. L'utilisation de Netflix est également fortement associée à la jeunesse, notamment les *screenagers*, qui sont des adolescentes et adolescents ayant accès à plusieurs écrans chez eux. Selon les données de l'Observateur des technologies médias (OTM) publiées par le CRTC, la proportion des personnes abonnées à Netflix au Canada âgées de 18 à 34 ans est passée de 51% en 2014 à 64% en 2016 (CRTC, 2017, p. 210).

Face à l'effet Netflix, le Fond des médias du Canada (2014) estime que le marché télévisuel démontre une adaptation relative aux nouveaux comportements du public. Les possibilités techniques qu'offre la révolution numérique, notamment avec l'arrivée des services de télévision par contournement (TPC) au Canada ont induit des modifications dans la consommation des contenus télévisuels. À titre d'exemple, citons : Tou.tv pour Radio-Canada, Club Illico pour Vidéotron, CraveTV pour Bell-Media et Shomi pour Rogers/Shaw. Cependant, ces sites reprennent généralement leur contenu télévisuel usuel pour le rendre disponible en ligne (Fond des médias du Canada, 2014).

Malgré l'adaptation du marché aux comportements des consommatrices et consommateurs, Bastard, Bourreau et Moreau (2014) notent que des stratégies

existent chez les consommatrices et consommateurs afin d'éviter de payer des frais. Les tactiques d'évitement, tel le téléchargement illégal (Bastard *et al.*, 2014), le recours aux plateformes d'échange entre pairs (*peer to peer*) ou le visionnement en flux continu (*streaming*) (Proulx et Goldenberg, 2010) sont des moyens de contournement qui ont évolué au fil du temps et qui ont été facilités par les évolutions technologiques, notamment l'internet à haut débit (Rouby, 2013).

Il semble en effet que la consommatrice ou le consommateur soit réticent à payer pour obtenir certains produits culturels, principalement les produits numériques disponibles via internet ; certes, plusieurs facteurs peuvent les influencer à privilégier la gratuité des produits culturels. Dans le cas du groupe des jeunes, Bastard *et al.* (2014) sont d'avis que les contraintes budgétaires représentent un élément important qui favorisent le recours aux tactiques de contournement des frais. En ce sens, Proulx et Goldenberg (2010) estiment que la consommation de l'information numérique par internet est fortement influencée par la culture de la gratuité. C'est ce que Zegout appelle « [...] une économie de la gratuité » (2014, p. 191). Cependant, le partage de contenus numériques sans contribution monétaire met une pression sur le modèle d'affaires des industries culturelles, et notamment sur les médias de l'information (Cagé, Hervé et Viaud, 2017).

Au Québec, le rapport de recherche du Giroux *et al.* (2017) s'est également intéressé à la consommation des médias chez les Québécoises et Québécois

pour la période allant de 2011 à 2016. Ce rapport rend compte des modifications temporelles et des facteurs qui ont induit ces modifications pour plusieurs groupes d'âge distincts. Giroux *et al.* soutiennent que « les outils numériques sont particulièrement appréciés pour leurs nombreux avantages, notamment [leur] instantanéité, [leur] facilité d'accès et [leur] mobilité » (Giroux *et al.*, 2017, p. 34). Ces avantages qu'offrent les outils numériques s'observent à travers la baisse marquée de la lecture des quotidiens en version papier, principalement chez les 18-25 ans (Centre d'étude sur les médias, 2015). Dans ce contexte, les entreprises de presse traditionnelle font face à un défi important et tentent elles aussi de redéfinir leur modèle d'affaires créant certaines stratégies adaptatives, notamment par le développement de l'interactivité (Zegout, 2014).

En somme, la façon de consommer des produits culturels se modifie, notamment chez celles et ceux qui ont grandi à l'ère du numérique (Octobre, 2009). Les concepts de dématérialisation, de désintermédiation et de délinéarisation des produits culturels représentent les nouvelles réalités dans lesquelles les jeunes évoluent. La dématérialisation des biens culturels provient des avancées technologiques qui ont permis de produire des biens culturels en de nouveaux formats (Cailler, 2011 ; Chantepie, 2010 ; Lacroix, 2009). Elle transforme le support physique sur lequel était consommé le produit culturel (livre, CD, journaux, revues) en support numérique immatériel et permet aussi la réutilisation et le réarrangement des contenus (Rioux *et al.*, 2015). La désintermédiation est pour sa part liée au partage de contenus qui s'établit entre

les consommatrices et consommateurs via divers moyens techniques (Rioux *et al.*, 2015). Enfin, la consommation délinéarisée repose sur l'offre de nouvelles possibilités de consommer les produits audiovisuels en mode asynchrone (Rioux *et al.*, 2015). À ce sujet, Cailler (2011) décrit ce passage historique d'une programmation linéaire et chronologique à une programmation multimodale (vidéo, audio, image, texte) et non linéaire. « Les [téléspectatrices et] télé spectateurs ne sont donc plus contraints de regarder leurs émissions à un moment programmé par les chaînes, mais les visionnent quand [elles et] ils le souhaitent, sur différents types de supports (ordinateur, tablette numérique, téléphone mobile) » (Sonnac et Gabszewicz, 2013, p. 13).

Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur une méthodologie qualitative de nature inductive, car elle permet d'engendrer des catégories émergentes à partir des données de recherche recueillies (Blais et Martineau, 2006 ; Thomas, 2006). Pour ce faire, le recours à des groupes de discussion semi-dirigée a été privilégié (Fortin et Gagnon, 2016). Cette méthode de cueillette de données favorise la discussion entre les personnes participantes afin d'obtenir une meilleure compréhension collective d'un sujet donné (Baribeau, 2009 ; Fortin et Gagnon, 2016). Dans le cas de cette étude, la discussion était orientée sur les habitudes de consommation des médias chez des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans.

L'échantillon de cette étude est constitué de 13 participantes et participants répartis en deux groupes de discussion. Le premier groupe était constitué de

sept personnes (quatre hommes et trois femmes) et le deuxième groupe de discussion était formé de six personnes (quatre femmes et deux hommes). Les entrevues ont été réalisées et enregistrées les 8 et 22 avril 2015 avec des étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal. Les discussions se sont déroulées en présence d'un médiateur afin de diriger la discussion et d'orienter le débat (Baribeau, 2009 ; Fortin et Gagnon, 2016). Ce dernier était le même pour les deux groupes de discussion⁴. La prochaine section décrit les trois catégories émergentes à la suite de l'analyse des verbatims et de l'écoute des enregistrements des groupes de discussion. Il est à noter qu'afin de préserver l'anonymat des participantes et des participants, des initiales remplacent leurs noms.

Résultats

Les tactiques de contournement des frais : le désir de gratuité

La question de la gratuité des contenus est très présente dans les propos des participantes et participants lorsqu'elles et ils s'expriment sur leur consommation de produits culturels. Plusieurs tactiques de contournement des frais sont utilisées. Il se dégage des discussions qu'à partir du moment où nos participantes et participants sont branchés à internet, elles et ils refusent de payer des frais supplémentaires pour accéder aux contenus. Le recours

⁴ L'auteur remercie l'assistant de recherche Oulai Bertrand Goué qui a mené les deux groupes de discussion à Montréal.

aux *torrents*⁵ et au *streaming* par internet est l'une des pratiques les plus fréquentes. La facilité d'accès est décrite ainsi par une des personnes ayant participé à l'étude : « Tu marques *streaming* à la fin de ce que tu veux [dans Google] et puis tu prends, genre, n'importe lequel » (JS-groupe-1). Il se dégage également des discussions un désir de posséder la version numérique. « Le *streaming* c'est bien parce que, quand même, j'écoute beaucoup de *streaming*, mais ce qui est bien avec le *torrent* c'est que tu te l'appropries » (JS-groupe-1).

Selon Chantepie (2010), la dématérialisation des contenus (rendue possible par le numérique), est en partie responsable d'un changement de paradigme en ce qui concerne le rapport qu'ont les consommatrices et consommateurs face aux médias. Ainsi, dans un contexte de dématérialisation, elle ou il « ne [paye] plus [pour] la possession d'un produit, mais [plutôt pour] l'accès à un contenu sur internet » (Rioux *et al.*, 2015, p. 45). Cette dématérialisation rend également la circulation et le partage des contenus plus fluide, et ce, sur des plateformes multiples et variées (Chantepie et Le Diberder, 2005).

Cette pratique a des conséquences quant à la rétribution monétaire à l'industrie. La culture de la gratuité pour la consommatrice ou le consommateur est à l'origine de la problématique du financement des contenus puisque le paiement direct est contourné. Cependant, la gratuité ne signifie pas que les coûts de

⁵ Les participantes et participants décrivent que les *torrents* représentent des fichiers numériques partagés (film, émissions, logiciels, jeux) par d'autres utilisatrices et utilisateurs (pairs), et ce, de manière gratuite. Ceci leur permet de contourner la méthode d'accès légale et payante à ces contenus.

production sont nuls. D'un côté, les consommatrices et consommateurs bénéficient gratuitement de produits culturels, mais de l'autre côté, les entreprises ont des coûts de production qui doivent être défrayés. Afin d'offrir un produit gratuit, les entreprises tirent des revenus de la part des publicitaires et des subventions (Chantepie et Le Diberder, 2005). Il faut donc ici distinguer la gratuité perçue de la gratuité réelle, distinction qui incite Proulx et Goldenberg (2010) à parler plutôt d'une apparence de gratuité.

Ces considérations sont à comprendre en lien avec les enjeux de la propriété intellectuelle dans l'univers numérique (Krikorian et Latrive, 2009). Les tactiques de contournement déployées par les participantes et participants représentent une pratique plutôt banale aux avantages multiples et aux inconvénients relativement faibles. À cet égard, Darmon, Dejean et Pénard (2016) ont mené une étude sur l'effet qu'a eu l'Hadopi⁶ sur les pratiques de piratage, entre autres sur le téléchargement illégal de films. Ainsi, ils « ne trouvent donc pas d'effets dissuasifs et informationnels de l'Hadopi sur les échanges de films en pair à pair » (Darmon *et al.*, 2016, p. 198). « Tu télécharges, ça reste sur tes trucs. Souvent la qualité est extra bonne. T'as pas à attendre le temps de [hésitation dans la voix] y a pas de *buffering*⁷. Je connais

⁶ « L'Hadopi s'inscrit dans le prolongement d'une série de dispositifs, d'accords et de traités adoptés en Europe et aux États-Unis visant à renforcer les droits de propriété intellectuelle, notamment sur les œuvres culturelles (musique, films, séries) » (Darmon *et al.*, 2016, p. 183).

⁷ Ce terme réfère à la mise en mémoire tampon qui ralentit les téléchargements en mode bas débit (Office québécoise de la langue française, 2020).

pas la traduction française. En plus c'est gratuit et la qualité est bonne » (JL-groupe-1).

L'absence d'intermédiaire et l'existence des fichiers numériques offrent la possibilité aux consommatrices et consommateurs de passer du statut passif au statut d'utilisateur actif, voire de collaboratrice ou collaborateur dans un processus de désintermédiation (Rioux *et al.*, 2015). La désintermédiation est favorisée par l'accès aux contenus directement via internet. De plus, les pratiques de contournement des frais vont au-delà de faire de simples recherches sur le web avec des mots-clés tels *streaming*. Nos participantes et participants ont également développé des tactiques pour éviter de payer les frais d'abonnement à Netflix.

J'écoute Netflix beaucoup ; je ne sais pas si vous êtes abonné à Netflix. Je sais pas pour toi mais moi c'est pas mon Netflix-là, et, pis genre, tout le monde que je connais c'est jamais le Netflix de la personne. C'est tout le temps le Netflix d'un ami, de quelqu'un-là. Votre mot de passe et puis votre email vous pouvez le passer à des [amies et] amis et puis, heu... Demandez un dollar par mois si vraiment vous voulez votre dollar. (JS-groupe-1)

Nos participantes et participants utilisent également *Popcorn Time* et *Cacahuète*, qu'elles et ils décrivent comme étant « carrément un Netflix gratuit. » (JJ-groupe-2) À la lumière de nos résultats, il semblerait que l'essor du web, combiné aux avancées technologiques et à l'existence des *torrents*, représentent des facteurs ayant contribué au développement de stratégies de contournement des frais tout en offrant un éventail de produits variés dans un esprit de liberté et de gratuité. « Moi je suis pas sur Netflix parce que, un, ça va

me coûter de l'argent. Deux, je vais *buster* mon internet, ça va me coûter cher et trois, parce que le *torrent* répond aux mêmes besoins et pis il m'offre [une liberté] » (JL-groupe-1).

De plus, nos participantes et participants savaient que le branchement à internet n'est pas gratuit et qu'elles et ils doivent payer afin d'y avoir accès. Toutefois, certaines personnes tentent d'épargner des frais de branchement en évoquant développer des tactiques de contournement en utilisant le wifi disponible dans les lieux publics. Par ailleurs, concernant les frais d'accès à l'internet mobile pour ce groupe d'âge, les coûts des forfaits représentent pour certains un frein à leur utilisation : « moi c'est exclusivement cet ordinateur-là, parce que je suis trop pauvre pour payer un plan internet [mobile] » (JL-groupe-1).

Le désir de liberté

La liberté de choisir le matériel audiovisuel hors de la temporalité d'une grille horaire est un autre trait qui est ressorti de notre analyse. Cette possibilité qui émancipe la consommatrice ou le consommateur d'une grille horaire prédéfinie est rendue possible, par la dématérialisation induite par le numérique. Tant qu'elles et ils ont un accès à internet haut débit, les jeunes consomment les produits médiatiques sur plusieurs écrans. « Moi la télé [traditionnelle], je ne l'écoute plus en fait. J'ai plus de télé en fait chez nous. J'écoute juste, tu sais, les webtv, ou ce qui passe en rediffusion » (JS-groupe-1). Cette personne participante parle ici de consommation ritualisée selon ses préférences et habitudes de visionnement personnalisées. La délinéarisation permet donc aux

consommatrices et consommateurs de consulter le contenu désiré, au moment, à l'endroit et sur l'écran qu'ils souhaitent. Le mode rattrapage de la télévision par contournement est ainsi évoqué. « Tout le monde peut enregistrer, comme, quinze émissions en même temps » (JF-groupe 2).

Si, au départ, l'offre médiatique suivait une logique de duplication, aujourd'hui, les entreprises de presse comme Radio-Canada, Quebecor et Urbania cherchent à créer un modèle hybride entre le web et la télévision en proposant une offre complémentaire et des contenus adaptés aux jeunes (Robert, 2018). Dans cette perspective, Raphaëlle Huysmans, vice-présidente et productrice exécutive chez Urbania note :

Il est super difficile de casser le modèle traditionnel de la télévision, très rigide, tandis que le web offre beaucoup plus de possibilités. La télé exige des blocs de durées déterminées, des pauses publicitaires assez longues, et que les contenus puissent s'insérer dans des cases horaires de 30 ou 60 minutes... La télé gagnerait beaucoup à s'inspirer de la flexibilité du web. (citée par Robert, 2018)

Cette évolution concorde aussi avec le mandat confié au Fonds des médias du Canada qui doit accompagner les changements en cours :

Avec la multiplication des expériences de visionnement sur la panoplie de plateformes et d'appareils, le développement de contenu doit tenir compte des expériences sur un deuxième écran, d'un usage multi-écrans, de la montée de la télévision sociale et de l'abandon des fureteurs au profit des appareils mobiles pour regarder du contenu vidéo. (Patrimoine canadien, 2015, p. 19)

La délinéarisation permet une plus grande flexibilité et une plus grande liberté de choix pour les jeunes. Cependant, la consommation linéaire n'a pas disparu pour autant. Une des personnes ayant participé à notre étude note qu'elle regarde encore le journal télévisé offert dans une grille horaire prédéfinie : « moi, j'écoute genre RDI par exemple en direct-là. Tu sais, l'information en direct, ça, je l'écoute, mais sinon quand je suis sur la télé, j'écoute avec le Vidéotron, comment s'appelle...Illico? [...] tu peux revoir les émissions en rediffusion ou aller chercher juste les émissions, tu sais, que j'aime » (JS-groupe-1).

Bien que l'étude de Boubée (2015) ait été réalisée auprès d'un groupe âgé de 15-20 ans, des résultats similaires émergent. Le journal télévisé demeure l'un des derniers rendez-vous télévisuels dont nos participantes et participants acceptent la présentation dans une grille horaire prédéfinie. Comme le souligne Jaspers (2009), « on peut ainsi considérer le journal télévisé (ou j.t.) comme un genre télévisuel en soi, avec ses propres règles rédactionnelles de structuration et de médiation » (Jaspers, 2009, p. 21). La singularité structurante du journal télévisé produit un effet attrayant qui transcende la liberté tant désirée chez nos participantes et participants, et qui revêt, par ailleurs, une source journalistique crédible.

D'autre part, la pratique de recommandation à travers le réseau d'amies et amis nuance quelque peu la liberté de choisir. L'exemple suivant en témoigne :

Moi si je n'ai pas *liké* le Journal de Montréal, il y a de bonnes chances quand même que vu qu'il y a une personne qui est dans ma liste d'amis qui a *liké* un article ça se retrouve dans mon *newsfeed*. Là, je trouve ça un p'tit peu bizarre parce que je le reçois malgré moi. (JL-groupe 1)

Le désir de liberté se traduit également dans le rapport conflictuel avec la publicité qui représente une barrière majeure, notamment en ce qui concerne la consommation télévisuelle, car elle détourne nos participantes et participants du contenu désiré et les déconcentre. « Moi je ne peux pas, justement, regarder la télé ici parce que je décroche » (JB-groupe 2). La publicité, surtout télévisuelle est donc perçue comme dérangeante et nuisible. « C'est insupportable » (JV-groupe 2).

Ainsi, pour les personnes ayant participé à l'étude, la publicité constitue une gêne constante de l'attention. Ce rapport négatif est évoqué par Sonnac (2009) pour le modèle de la presse. Un parallèle intéressant se dégage avec la lectrice ou le « lecteur publiphobe » pour qui « [...] la publicité est considérée alors comme persuasive et constitue une véritable nuisance » (Sonnac, 2009, p. 31). Pour sa part, Kokoreff (1989) apporte une précision concernant la discontinuité structurelle proposée par la télévision. Le fractionnement télévisuel par les publicités provoque des coupures d'action qui sont absentes au cinéma. Il s'ensuit que, pour nos participantes et participants, certaines stratégies sont mises en œuvre afin que la consommation audiovisuelle s'apparente à une consommation cinématographique. Elles et ils acceptent les publicités avant le début de l'action, mais refusent de se faire déconcentrer par la suite.

La consommation numérique de l'information et la complémentarité des médias d'information

Bien que les participantes et participants révèlent un fort désir d'accéder gratuitement aux contenus culturels, elles et ils estiment cependant que certaines sources payantes offrent du contenu de meilleure qualité que d'autres. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'information journalistique. De plus, une hiérarchisation entre les médias est sous-entendue. En effet, selon les personnes participantes, certains médias auraient une cote de crédibilité supérieure à d'autres. Néanmoins, les médias traditionnels offriraient, selon elles et eux, une information plus valide :

En même temps, les médias traditionnels sont importants, je trouve, parce que c'est eux qui amènent la source d'information la plus objective, qu'après ça oui, elles vont être transmises par les réseaux sociaux, puis commentées [...] mais c'est eux qui amènent l'espèce d'information brute [...]. Les médias traditionnels sont nécessaires, mais je trouve ça bien d'utiliser les médias sociaux pour faire passer l'information. Peut-être d'atteindre le public plus jeune. (JS-groupe-1)

Toutefois, les participantes et participants sont parfois réfractaires à consommer des produits issus des médias traditionnels. Elles et ils expliquent ce comportement par un manque d'interactivité. Ainsi, en lien avec la culture de la gratuité et le désir d'interactivité, un journal numérique et sans frais d'adhésion, leur offre une source d'information crédible. Dans la logique de la dématérialisation, celles et ceux questionnés préfèrent utiliser les plateformes numériques telle que La Presse+ plutôt que la presse en version papier. L'un des avantages réside une fois de plus dans la gratuité des contenus. « Chez nous on n'a plus la presse papier. On a l'iPad et on a La Presse+ qui entre à chaque

jour...et c'est gratuit » (A-groupe-1). « Moi je vais me réveiller, je vais lire Le Devoir sur mon ordinateur. La presse écrite, la presse imprimée, non, jamais-là » (JL-groupe-1). Lorsqu'on leur demande si elles et ils seraient prêts à payer pour une plateforme mise en place par Radio-Canada par exemple, afin d'avoir une information de qualité, les réponses sont promptes et unanimes : « Non! » Les réponses exprimées par nos participantes et participants sont cohérentes avec les opinions des personnes au pouvoir décisionnel de La Presse (Carbasse, 2017), où celles et ceux-ci estiment « qu'il leur est impossible de faire payer de l'information au Québec. La principale raison évoquée tient à la réticence de la jeune génération, leur public cible, à payer pour de l'information. » (Carbasse, 2017, p. 61)

Selon (Cagé *et al.*, 2017), l'accès aux contenus numériques sans contribution monétaire crée une pression sur le modèle d'affaires des industries culturelles, notamment sur les médias d'information. Pour sa part, Zegout (2014, p. 201) fait valoir que « la visibilité des sites web est liée à la question du modèle économique de la presse sur l'internet » et dénombre ainsi trois modèles d'affaire potentiels : le modèle dit « tout-gratuit⁸ », le modèle dit « tout-payant » et le modèle mixte « *freemium*⁹ ». À la lumière de nos résultats, le groupe d'âge des 18-25 ans se positionne favorablement dans le modèle tout-gratuit.

La complémentarité qu'offrent les divers médias d'information favorise

⁸ C'est notamment le modèle utilisé par La Presse+ (Carbasse, 2017).

⁹ C'est notamment le modèle utilisé par le quotidien Le Devoir (Carbasse, 2017).

l'individualisation dans la consommation de l'information (Giroux *et al.*, 2017). Les personnes qui ont participé à notre étude créent leur propre réseau à partir de l'offre variée dont elles et ils disposent, tout en recherchant la gratuité des contenus. Elles et ils utilisent plusieurs médias en fonction de leurs besoins dans un environnement de sources multiples (Granjon *et al.*, 2011 ; Purcell *et al.*, 2010). Elle et ils pensent également que c'est une pratique informationnelle généralisée à la population. En ce sens, nos résultats sont cohérents avec ceux de Giroux *et al.* (2017) qui montrent que les gens font usage d'une grande variété de supports d'information.

Moi j'ai quand même l'impression qu'ils [les différents médias] sont au final plutôt complémentaires. J'ai l'impression que la télé reste très imagée [...] Il y a des images, des images, sans forcément rentrer dans un contenu... et le contenu justement, on pourrait aller le chercher peut-être un peu plus ailleurs ou... je trouve que ouais ça se complète plutôt bien. (JB, groupe-2)

Cette complémentarité est perçue par nos participantes et participants comme étant un élément positif. Pour elles et eux, l'accessibilité à l'information favorise le développement d'une meilleure opinion face à un événement, voire une possible émancipation de la population. Les réseaux sociaux seraient, à cet égard, un vecteur important pour une diffusion d'informations variées.

Moi je trouve qu'en tant que jeune, et en général tout le monde, on doit faire attention aux informations qu'on reçoit dans les journaux ou à la télé ; il faut savoir aller chercher plusieurs sources ailleurs [...] c'est mieux d'aller regarder plusieurs sources, par exemple : Le Devoir, ou plusieurs autres magazines ou plusieurs autres sites pour avoir la certitude de l'information. (JY-groupe-1)

Nos résultats confirment le constat que la consommation de l'information via des plateformes multiples se fait dans un esprit de complémentarité et non pas dans un esprit de substitution (Giroux *et al.*, 2017 ; Granjon et Le Foulgoc, 2011 ; Purcell *et al.*, 2010 ; Schrøder, 2015). La complémentarité évoquée par les jeunes renvoie à l'idée de diversité. Ce concept réfère à un ensemble plus large qui inclut la diversité des opinions, la diversité des sources, et la diversité du contenu¹⁰.

Conclusion

Cet article a présenté certaines habitudes de consommation des médias chez des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans. Il a permis de confirmer certains constats démontrés dans la littérature en ce qui concerne les comportements du groupe retenu. En effet, il se dégage de nos résultats que certains jeunes consommateurs et consommatrices tentent d'éviter de payer des frais supplémentaires pour accéder aux contenus culturels accessibles par internet. Des tactiques de contournement des frais sont développées, notamment le téléchargement illégal via les *torrents* ou l'échange de mots de passe. Ces astuces sont facilitées par différents déterminants tels le développement de l'internet à haut débit, la présence de plateformes de téléchargement illégal et gratuites et par la facilité d'accès à ces ressources. Malgré les moyens technologiques et juridiques déployés afin de contrer ce genre de pratiques (Darmon *et al.*, 2016), la culture de la gratuité (Proulx et Goldenberg, 2010) est omniprésente dans l'imaginaire numérique de nos participantes et participants.

¹⁰ Voir la catégorisation de Sonnac et Gabszewicz (2013, p. 87-90).

Les résultats de notre enquête montrent que ces derniers considèrent que les informations que l'on trouve sur internet constituent un bien public et refusent généralement la facturation en recourant à des stratégies d'évitement des frais.

Par contre, les coûts de production sont bel et bien réels pour les entreprises de presse. Le recul des abonnements aux journaux et la migration des revenus publicitaires vers d'autres plateformes mettent les journaux traditionnels dans une situation précaire (Bizimana et Kane, 2019). Au Québec, la situation de la presse régionale est critique (*Ibid*). À ce sujet, Luckerhoff et Carignan (2019, 8 mars) notent que le public est peu sensibilisé sur l'importance de financer les médias afin d'assurer la survie d'une information de proximité et de qualité. L'appel à acheter local, même pour les médias, devrait certainement interpeler aussi les jeunes.

En plus d'un désir de gratuité, nos résultats montrent un désir de liberté pour les jeunes adultes dans la tranche de 18 à 25 ans. Ceci se traduit, entre autres, par un comportement hostile face la publicité. D'ailleurs, les personnes ayant participé à l'étude ne ressentent aucune tension entre leur désir de gratuité versus les coûts d'exploitation des entreprises culturelles. Elles et ils révèlent chercher à accroître leur accès aux produits culturels alors que du côté de la production, les entreprises de presse sont mises en péril par la coexistence de ce désir chez les jeunes consommateurs et consommatrices d'y accéder sans défrayer de frais. Les changements occasionnés par le numérique ont des incidences marquées dans le fonctionnement des industries culturelles et les

pratiques numériques des jeunes générations forcent les personnes actant dans le domaine et les entreprises médiatiques à se questionner sur leur avenir face à la concurrence féroce des nouvelles plateformes du web. Il est évident que la gratuité absolue de l'information est un leurre. La déliquescence des salles des nouvelles est une réalité que la consommation gratuite des plateformes ne fera qu'aggraver.

Certaines limites sont cependant inhérentes à la méthodologie employée dans le cadre de cette recherche. En effet, il est à noter que nous ne nous intéressons pas à l'aspect évolutif des habitudes de consommation. Notre étude s'est concentrée sur le portrait ponctuel des habitudes de consommation des médias chez des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans. De plus, cette recherche ne peut prétendre généraliser ses résultats à l'ensemble des individus du groupe ciblé. En effet, une enquête comprenant un plus grand nombre de participantes et participants permettrait possiblement d'apporter d'autres nuances.

Références

- Association québécoise de la production médiatique (2019). *Examen de la législation canadienne en matière de radiodiffusion et de télécommunications*. Montréal, Québec : Association québécoise de la production médiatique.
- Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches qualitatives*, 28(1), 133-148.
- Bastard, I., Bourreau, M. et Moreau, F. (2014). L'impact du piratage sur l'achat et le téléchargement légal. *Revue économique*, 65(3), 573-600.
- Bizimana, A.-J. et Kane, O. (2019). La presse au défi du numérique : une économie politique des médias régionaux au Québec. *Les Cahiers du journalisme - Recherches*, 2(3), 141-172. Repérée à <http://cahiersdujournalisme.org/V2N3/CaJ-2.3-R141.html>
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Boubée, N. (2015). *La diversité des pratiques d'information d'actualité de jeunes âgés de 15 à 20 ans*. Centre d'études sur les jeunes et les médias.
- Cagé, J., Hervé, N. et Viaud, M.-L. (2017). *L'information à tout prix*. Éditions de l'Institut national de l'audiovisuel, coll. Médias et humanités.
- Cailler, B. (2011). Quel futur pour la programmation de télévision : le danger du tout consultatif? *ESSACHESS - Journal for communication studies*, 4(7), 129-139.
- Carbasse, R. (2017). Les défis de la transition numérique dans un petit marché : le cas de la presse francophone québécoise. *Recherches en communication*, 44(44), 49-80.
- Centre d'étude sur les médias. (2015). La presse quotidienne. Portraits sectoriels du CEM. Repérée à <http://www.ledevoir.com/documents/pdf/pressequotidienne.pdf>
- Chantepie, P. (2010). Révolution(s) numérique(s) des industries culturelles. *Annales des Mines - Réalités industrielles*, novembre(4), 34-41. Repérée à <https://www.cairn.info/revue-realites-industrielles1-2010-4-page-34.htm>
- Chantepie, P. (2017). Révolution numérique et industries culturelles : la fin d'un cycle d'innovations? Dans É. George & L. Hübner (dir.), *[Méta]morphoses numériques de la culture et des médias : quelques pistes de réflexion*. Colloque tenu dans le cadre du 85e Congrès de

- l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) à l'Université du Québec à Montréal, les 10 et 11 mai 2016* (p. 100-114). Montréal, Québec : Cahiers du CRICIS.
- Chantepie, P. et Le Diberder, A. (2005). *Révolution numérique et industries culturelles*. La Découverte.
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (2016). *L'accès aux médias audiovisuels : plateformes & enjeux*. Repérée à https://www.csa.be/wp-content/uploads/documents-csa/CSA_AccesMediasAudiovisuels_plateformes_enjeux.pdf
- CRTC. (2012). Rapport de surveillance des communications. Ottawa, Canada : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- CRTC. (2015). Rapport de surveillance des communications. Ottawa, Canada : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- CRTC. (2017). Rapport de surveillance des communications. Ottawa, Canada : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- Darmon, É., Dejean, S. et Pénard, T. (2016). La réponse graduée de l'Hadopi a-t-elle eu des effets sur le piratage de musique et de films? *Revue économique*, 67(2), 181-206.
- Détrez, C. (2017). Les pratiques culturelles des adolescents à l'ère du numérique : évolution ou révolution? *Revue des politiques sociales et familiales*, 125(1), 23-32.
- Donnat, O. (2009). Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. *Culture études*, 5(5), 1-12. Repérée à <https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2009-5-page-1.htm>
- Fedeli, S. et Matsa, K. E. (2018). Use of mobile devices for news continues to grow, outpacing desktops and laptops. Repérée à <https://www.pewresearch.org/fact-tank/2018/07/17/use-of-mobile-devices-for-news-continues-to-grow-outpacing-desktops-and-laptops/>
- Fond des médias du Canada. (2014). Rapport sur les tendances : les défis du grand flou. Repérée à <http://trends.cmffmc.ca/media/uploads/reports/rapport-sur-les-tendances-2015.pdf>
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. (3^e éd.). Montréal, Québec : Chenelière éducation.
- Giroux, D. (2020). *Les médias québécois d'information. État des lieux en 2020*. Repérée à <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2020/10/cem-etatdeslieux-2020.pdf>

- Giroux, D., Proulx, S. et Souissi, S. (2017). Les transformations dans les manières de s'informer au Québec (2011-2016). *Centre d'étude sur les médias*. Repérée à https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/04/transformations_manieres.pdf
- Granjon, F., Jouët, J. et Vedel, T. (2011). Présentation. *Réseaux*, 170(6), 9-15.
- Granjon, F. et Le Foulgoc, A. (2010). Les usages sociaux de l'actualité. L'Expérience médiatique des publics internautes. *Réseaux*, 160-161(2), 225-253.
- Granjon, F. et Le Foulgoc, A. (2011). Penser les usages sociaux de l'actualité. *Réseaux*(6), 17-43.
- Institut de la statistique du Québec (2014). *État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec-Cahier 3 : La diffusion et la consommation*. Gouvernement du Québec.
- Jespers, J.-J. (2009). *Journalisme de télévision : enjeux, contraintes, pratiques*. De Boeck éditions.
- Kervella, A. et Loicq, M. (2015). Les pratiques télévisuelles des jeunes à l'ère du numérique: entre mutations et permanences. *Études de communication*, (44), 79-96. Repérée à <http://journals.openedition.org/edc/6193>
- Kokoreff, M. (1989). Sérialité et répétition: l'esthétique télévisuelle en question. *Quaderni*, 9(1), 19-39.
- Kredens, E. et Rio, F. (2015). La télévision à l'ère numérique: entre pratiques émergentes et reconfiguration de l'objet médiatique. *Études de communication. langages, information, médiations*(44), 15-28.
- Krikorian, G. et Latrive, F. (2009). De la propriété intellectuelle au savoir partagé : renverser la perspective. Dans C. Autain (dir.), *Postcapitalisme, imaginer l'après* (p. 319-344). Au Diable Vauvert.
- Lacroix, C. (2009). Les dépenses de consommation des ménages en biens et services culturels et télécommunications. *Culture chiffres*, 2(2), 1-7.
- Langlais, D., Bizimana, A.-J. et Kane, O. (2020). Les perceptions et les usages des 18-24 ans sur les médias de service public à l'ère numérique : Le cas de Radio-Canada. *Les cahiers du journalisme - recherches*, 2(5), 37-55.
- Luckerhoff, J. et Carignan, M.-È. (2019, 8 mars). Favoriser l'achat local, ça vaut aussi pour les médias. *Le Droit*. Repérée à <https://www.ledroit.com/opinions/favoriser-lachat-local-ca-vaut-aussi-pour-les-medias-6a57a9bab16577cc096b558749a8fdc1>

- Matrix, S. (2014). The Netflix effect : Teens, binge watching, and on-demand digital media trends. *Jeunesse : young people, texts, cultures*, 6(1), 119-138.
- Noam, E. M. (2008). De la télévision ou non? Trois types d'écran, une seule réglementation. Repérée à <http://www.crtc.gc.ca/fra/media/noam2008.htm#toc4>
- Octobre, S. (2009). Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures? *Culture prospective*, 1(1), 1-8. Repérée à <https://www.cairn.info/revue-culture-prospective-2009-1-page-1.htm>
- Octobre, S. (2016). L'usage du numérique et les jeunes : source d'une révolution culturelle? *Observatoire québécois du loisir*, 13(6), 1-5.
- Office québécoise de la langue française. (2020). Le grand dictionnaire terminologique. Repérée le 25 octobre 2020 à <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>
- Patrimoine canadien. (2015). Évaluation du Fonds des médias du Canada 2010-2011 à 2013-2014. Repéré à <https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/corporate/publications/evaluations/cmf-2010-2014-fra.pdf>
- Proulx, S. et Goldenberg, A. (2010). Internet et la culture de la gratuité. *Revue du Mauss*, 1(35), 503-517. Repérée à <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-503.htm>
- Purcell, K., Rainie, L., Mitchell, A., Rosenstiel, T. et Olmstead, K. (2010). Understanding the participatory news consumer. *Pew Internet and American Life Project*, 1, 19-21.
- Rioux, M., Gagné, G., Deblock, C., Tcéhouali, D., Fontaine-Skronski, K. et Vlassis, A. (2015). Pour une culture en réseaux diversifiée : Appliquer la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (CDEC) à l'ère du numérique: Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, Ministère des Affaires étrangères et Ministère de la Culture et de la Communication - France.
- Robert, P.-Y. (2018). Passer du web à la télé, un aller-retour compliqué. *Infopresse*. Repérée à <https://www.infopresse.com/article/2018/4/12/television-multiecran-video-web-numerique-rad-urbania-quebecor-tabloid>
- Rouby, G. (2013). *La confiance à l'ère du numérique: l'enjeu du téléchargement illégal pour l'industrie cinématographique comme paradigme de la*

- relation individus-entreprises*. (Maîtrise en science de la gestion, HEC Montréal, Montréal).
- Schrøder, K. C. (2015). News media old and new : fluctuating audiences, news repertoires and locations of consumption. *Journalism studies*, 16(1), 60-78.
- Sonnac, N. (2009). L'économie de la presse: vers un nouveau modèle d'affaires. *Les cahiers du journalisme*, 20, 22-43.
- Sonnac, N. et Gabszewicz, J. J. (2013). *L'industrie des médias à l'ère numérique*. La Découverte.
- Tapp, F.-È. et Bélanger, P. C. (2016). L'industrie canadienne de la télévision face au développement du multi-écrans. *Canadian journal of communication*, 41(2).
- Thomas, D. R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American journal of evaluation*, 27(2), 237-246.
- Twahirwa, R.-P. (2017). Régulation et numérique: Le cas de la télévision canadienne à l'ère d'Internet. Montréal: Observatoire des réseaux et interconnexion de la société numérique.
- Vercellone, C. (2020). Les plateformes de la gratuité marchande et la controverse autour du Free Digital Labor : une nouvelle forme d'exploitation? *Open journal in information systems engineering*, 1(2), 1-17. Repérée à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02554288/document>
- Zegout, K. (2014). Stratégies et enjeux socio-économiques de l'adaptation au numérique: à propos des mutations de la presse britannique. *Études de communication - langages, information, médiations*, (43), 189-208. Repérée à <http://journals.openedition.org/edc/6085>